

EMPIRE CHÉRIFIEN

Bulletin Officiel

Abonnements :

		ÉDITION	ÉDITION
		PARTIELLE	COMPLÈTE
Maroc	Un an..	1.100 fr.	2.200 fr.
	6 mois.	700 »	1.400 »
France et Colonies	Un an..	1.350 »	2.700 »
	6 mois.	900 »	1.600 »
Étranger	Un an..	2.300 »	4.000 »
	6 mois.	1.350 »	2.400 »

Changement d'adresse : 25 francs, indiquer l'ancienne adresse ou joindre une bande.

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI

L'édition complète comprend :

- 1° Une première partie ou édition partielle : dahirs, décrets, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc. ;
- 2° Une deuxième partie : publicité réglementaire, légale et judiciaire (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc.).

Les abonnements sont reçus à l'Imprimerie Officielle, avenue Jean-Mermoz, à Rabat.

Tous règlements doivent être effectués à l'adresse du Régisseur-comptable de l'Imprimerie Officielle (compte chèques postaux n° 101-16, à Rabat).

AVIS. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Prix du numéro :

- Première ou deuxième partie..... 35 fr.
- Edition complète 55 fr.
- Années antérieures :
Prix ci-dessus majorés de 50 %

Prix des annonces :

- Annonces légales, réglementaires et judiciaires } La ligne de 27 lettres :
90 francs
- (Arrêté du 31 janvier 1952.)

Les tables annuelles, analytique et chronologique, sont délivrées gratuitement aux abonnés de l'année.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin officiel ».

SOMMAIRE

TEXTES PARTICULIERS

	Pages
Permis miniers.	
Liste des permis de recherche accordés le 16 février 1956	268
Liste des permis d'exploitation institués au cours du mois de février 1956	269
Liste des permis de recherche renouvelés au cours du mois de février 1956	269
Liste des demandes de permis de recherche annulées au cours du mois de février 1956	269
Liste des permis de recherche annulés au cours du mois de février 1956	269
Liste des permis de recherche et des permis d'exploitation venant à échéance au cours du mois d'avril 1956	270

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

Arrêté résidentiel du 1 ^{er} mars 1956 portant révision du classement hiérarchique de certains grades et emplois	271
--	-----

TEXTES PARTICULIERS

Direction générale de l'intérieur.	
Arrêté résidentiel du 13 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 1 ^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction générale de l'intérieur	271
Arrêté résidentiel du 24 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 1 ^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction générale de l'intérieur	271
Arrêté résidentiel du 28 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 9 mai 1946 modifiant le statut du personnel de la direction générale de l'intérieur	272

Arrêté résidentiel du 1 ^{er} mars 1956 complétant l'arrêté résidentiel du 26 décembre 1955 modifiant l'arrêté résidentiel du 14 avril 1951 fixant les échelles indiciaires et les traitements applicables aux chefs de division et attachés de contrôle et de municipalité de la direction de l'intérieur	272
Direction des services de sécurité publique.	
Arrêté résidentiel du 23 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 17 septembre 1952 portant création d'une indemnité horaire pour services de nuit effectués par le personnel de radiocommunication de la direction des services de sécurité publique	272
Arrêté résidentiel du 23 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 13 septembre 1950 portant création d'une indemnité pour services de nuit effectués par certaines catégories d'agents des services actifs de la police générale	272

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION.

Nomination du directeur du protocole et de la chancellerie	273
Nominations et promotions	273
Honorariat	287
Admission à la retraite	287
Résultats de concours et d'examens	287

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités	287
Médaille d'honneur du travail des employés, ouvriers et assimilés du commerce et de l'industrie	288
Avis aux importateurs d'horlogerie	293
Prorogation de l'accord économique franco-islandais du 6 décembre 1951	294
Programme d'importation au Maroc pour l'année 1956 de produits en provenance de Syrie	294
Accord commercial franco-finlandais du 24 juin 1954	294

P.

TEXTES PARTICULIERS

ÉTATS MENSUELS DES PERMIS MINIERES.

Mois de février 1956.

Liste des permis de recherche accordés le 16 février 1956.

ÉTAT N° 1.

NUMERO du permis	TITULAIRE	CARTE	DESIGNATION DU POINT-PIVOT	POSITION du centre du permis au point-pivot	Caractère
17.748	Société « Sud-Mines », quartier de l'Hôpital, Marrakech.	Ouarzazate 5-6.	Signal géodésique Temfelst.	4.750 ^m S. - 1.900 ^m E.	II
17.749	M. Maurice Schinazi, 171, rue Blaise-Pascal, Casablanca.	Boujad 7-8.	Signal géodésique Doigt-Zaïan.	6.800 ^m N. - 4.100 ^m O.	II
17.750	M. Gaston Davioud, 148, rue Eugène-Lendrat, Casablanca.	Marrakech-Nord 5-6.	Signal géodésique cote 456.	2.500 ^m N. - 600 ^m E.	II
17.751	M. Amédée Cheytion, 14, avenue Millerand, Meknès.	Petitjean.	Signal géodésique cote 403.	2.000 ^m N. - 2.000 ^m O.	II
17.752	Société minière de l'Atlas marocain, 1, rond-point Saint-Exupéry, Casablanca.	Todrha.	Angle sud-ouest du ksar du Mellab.	6.800 ^m S. - 900 ^m E.	II
17.753	id.	id.	id.	3.200 ^m S. - 2.800 ^m E.	II
17.754	Société nouvelle des mines de L'Ba-méga, 27, avenue Urbain-Blanc, Rabat.	Marrakech-Médina.	Signal géodésique B.	4.000 ^m E.	II
17.755	id.	Marrakech-Guéliz.	id.	1.500 ^m N.	II
17.756	Société minière des Gundafa, 81, avenue Moinier, Casablanca.	Tizi-N'Test 1-2.	Angle nord de la kasba d'Agadir-n'Afra.	600 ^m N. - 400 ^m E.	II
17.757	Omnium de gérance industrielle et minière, rue du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny, Oued-Zem.	Aguelmous.	Signal géodésique Ichoundal.	600 ^m N. - 1.000 ^m O.	II
17.758	id.	id.	id.	600 ^m N. - 3.000 ^m E.	II
17.759	Société de gérance et d'exploitation minière, 57, boulevard d'Amade, Casablanca.	Maidèr.	Signal géodésique Oum-Jerane-Sud.	2.800 ^m N. - 3.700 ^m O.	II
17.760	Société « Sud-Mines », quartier de l'Hôpital, Marrakech.	Ouarzazate 5-6.	Signal géodésique Temfelst.	3.850 ^m S. - 2.450 ^m O.	II
17.761	id.	id.	id.	700 ^m S. - 3.950 ^m E.	II
17.762	id.	id.	id.	700 ^m S. - 7.950 ^m E.	II
17.763	M. Michel Quatravaux, 8, rue du Mont-Ventoux, Casablanca.	Todrha 5-6.	Angle nord-est de l'ancien poste de garde de Sidi-Mohamed-n'Ifrou-tène.	1.000 ^m S. - 1.900 ^m O.	II
17.764	M. Abderrahman Guérinik, commerçant à Midelt.	Rich 1-2.	Signal géodésique Ououmatert.	6.100 ^m N. - 2.300 ^m E.	II
17.765	id.	Rich 7-8.	Signal géodésique Bou-Arhous.	3.500 ^m N. - 3.300 ^m E.	II
17.766	Compagnie minière d'Agadir, 157, boulevard d'Amade, Casablanca.	Alougoum 3-4.	Angle désigné d'une maison située au village Aït-Aïssa.	4.900 ^m N. - 1.900 ^m O.	II
17.767	M. Maurice Schinazi, 171, rue Blaise-Pascal, Casablanca.	Maïdèr.	Signal géodésique Dent-du-Maïdèr.	3.600 ^m N. - 9.750 ^m E.	II
17.768	id.	Todrha 5-6.	Signal géodésique J. Gaïz.	800 ^m S. - 2.000 ^m E.	II
17.769	Société minière de l'Atlas marocain, 1, rond-point Saint-Exupéry, Casablanca.	Tafraoute.	Maison de Sidi Mohamed ben Abdallah, située au douar Tousselane des Aït-Semelouste.	2.400 ^m S. - 800 ^m O.	II
17.770	M. Émile Peretti, rue Gallieni, Casablanca.	Akka.	Maisonnnette située à 40 mètres sud-est du point terminus de la piste Akka-Guelta.	1.400 ^m S. - 4.000 ^m O.	II
17.771	id.	id.	id.	800 ^m N. - 8.000 ^m O.	II

NUMÉRO du permis	TITULAIRE	CARTE	DÉSIGNATION DU POINT-PIVOT	POSITION du centre du permis au point-pivot	Catégorie
17.772	M. Jean-Marie Audubert, chez M. Si-reyjol, 82, rue Clemenceau, Marrakech.	Ouarzazate 7-8.	Signal géodésique Boul'Gir.	7.000 ^m N. - 2.950 ^m O.	II
17.773	M ^{lle} Irène Deschans, rue du Professeur-Roux, Agadir.	Alougoum 3-4.	Angle désigné d'une maison située au village d'Aït-Aïssa.	7.450 ^m N. - 4.550 ^m O.	II
17.774	id.	id.	id.	500 ^m S. - 2.000 ^m E.	II
17.775	M. Paul Odinot, 16, rue de la Marne, Fès.	Taounate.	Signal géodésique Aregho.	1.200 ^m N. - 1.200 ^m O.	II
17.776	Omnium de gérance industrielle et minière, rue du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny, Oued-Zem.	Oulmès—Moulay-Bouazza.	Signal géodésique Akakou.	2.900 ^m S. - 3.500 ^m E.	II
17.777	M. Marbough M'Bark ben Lahbib, commerçant à Alnif.	Todrha-Maïdèr.	Signal géodésique J. Tamaktart.	4.000 ^m S. - 4.400 ^m O.	II
17.778	M. Albert Elbaz, 95, boulevard de la Gare, Casablanca.	Marrakech-Nord. 7-8.	Signal géodésique Tamalda II.	1.500 ^m S. - 2.450 ^m O.	II

Liste des permis d'exploitation institués au cours du mois de février 1956.

ÉTAT N° 2.

NUMÉRO du permis	TITULAIRE	CARTE	DÉSIGNATION DU POINT-PIVOT	POSITION du centre du permis au point-pivot	Catégorie
1.201	Société chérifienne des mines, 2, rue de Sfax, Rabat.	Casablanca.	Axe de la borne fontaine d'Aïn-Sibara.	1.700 ^m N. - 1.000 ^m E.	II

ÉTAT N° 3.

Liste des permis de recherche renouvelés au cours du mois de février 1956.

- 12.666, 12.667, 12.668, 12.669, 12.670 - II - Compagnie royale asturienne des mines - Aguelmous.
- 13.318, 13.319 - II - Société « Union minière marocaine » - Maïdèr-Todrha.
- 13.320, 13.329 - II - M. Maurice Schinazi - Todrha.
- 13.321, 13.322, 13.323, 13.325 - II - Société minière du djebel Rheris - Todrha.
- 13.326, 13.327, 13.328 - II - Société « Union minière marocaine » - Todrha.
- 13.330 - II - Société coopérative minière marocaine - Todrha.
- 13.331 - II - Société minière Assoman - Todrha.
- 13.357 - II - Société « Mines de Saka » - Taourirt.
- 13.762, 13.763 - II - Mohamed ben Mohamed ben Brahim - Marrakech-Sud.
- 13.864, 13.942 - II - M. Elias-Sydney Benaïd - Fedala.
- 13.865, 13.866, 13.867, 13.868, 13.869, 13.870, 13.871, 13.872, 13.873, 13.874, 13.875, 13.936, 13.966, 13.967, 13.968, 13.969, 13.970, 13.971, 13.972, 13.973, 13.974, 13.975, 13.978 - II - Société marocaine de mines et de produits chimiques - Mechrâ-Benabbou.
- 13.898 - II - M^{me} Hélène Welter - Mechrâ-Benabbou.
- 13.993 - II - Société minière des Abda-Ahmar - Oued-Tensift.

ÉTAT N° 4.

Liste des demandes de permis de recherche annulées au cours du mois de février 1956.

- 12.929 - II - Si Mohamed ben Mohamed ben Brahim - Dadès.
- 13.187 - II - Société des mines de fer d'Oulmès - Oulmès—Moulay-Bouazza.

ÉTAT N° 5.

Liste des permis de recherche annulés au cours du mois de février 1956.

- 8.466 - II - Compagnie marocaine des barytes - Oued-Tensift.
- 8.467 - II - M. Henri-Bernard Anzieu - Jbel-Sarhro.
- 13.717, 13.718 - II - M. François Gallon - Telouët.
- 13.881 - II - Société d'entreprises minières du Sud marocain - Zagora.
- 13.882 - II - M. Henri Leymarie - Kasba-Tadla.
- 13.883, 13.900 - II - M. André-Rémi Jacquemart - Taliouine.
- 13.884, 13.886 - II - M. Yahia Attias - Rich.
- 13.885 - II - Société des argiles de Bou-Adra - Rich.
- 13.887, 13.888, 13.889 - II - M. Fernand Dantard - Jbel-Sarhro.
- 13.890 - II - Société des mines de l'Oued-Cherrat - Boulhaut.
- 13.894, 13.895 - II - Société des mines de l'Oued-Cherrat - Boucheron.
- 13.896 - II - M. Mario Milone - Marrakech-Nord.
- 13.897 - II - M. Edmond Séguy - Ouarzazate.
- 13.899 - II - M. Georges Marinakis - Rheris.
- 13.901 - II - Société marocaine d'études et d'exploitations minières - Taroudannt.
- 13.902 - II - Société marocaine de mines et de produits chimiques - Oujda.
- 13.903, 13.904, 13.906, 13.907, 13.908 - II - M. Michel de Decker - Alougoum—Ouarzazate.
- 13.905 - II - Société Sogemi - Rich.
- 13.909 - II - M. Michel de Decker - Alougoum.
- 13.912, 13.913 - II - Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid - Maïdèr.
- 13.915 - II - M. Mohamed ben Mohamed ben Brahim - Marrakech-Sud.
- 13.916 - II - Société « Ougrée-Marihaye » - Telouët.
- 13.917, 13.918, 13.919, 13.920 - II - M. Henri Déal - Tafraoute.

13.921, 13.922, 13.923, 13.924 - II - M. Farid Sambrana - Tafraoute.
 13.925, 13.926, 13.927, 13.928 - II - M. Farid Sambrana - Tizi-N'Test.
 13.929, 13.930 - IV - M^{me} Anne-Marie Labbé de Chamgrand - Marrakech-Nord.
 13.931, 13.932, 13.933 - IV - M. Henri Labbé de Chamgrand - Marrakech-Nord.
 13.934 - II - M. Djilali Bellebna - Reggou.
 13.939, 13.941 - II - M. Jean-Marie Audubert - Ouarzazate.
 13.940 - II - M^{me} Gabrielle Cazaubon - Ouarzazate.
 13.951 - II - Société minière de Telouët - Telouët.
 13.952, 13.953, 13.954, 13.955 - II - Société « Smira » - Alougoum.
 13.956, 13.957, 13.958 - II - M. Henri-Bernard Anzieu - Jbel-Sarhro.
 13.959, 13.960 - II - M. Halleguen Louis - Ouarzazate.
 13.961, 13.962, 13.963 - II - Omnium de gérance industrielle et minière - Boujad.
 13.964, 13.965 - II - Société chérifienne des mines - Midelt.
 13.977 - III - Société minière de Telouët - Telouët.
 13.979, 13.980, 13.981 - II - M. Marcel Decker - Todrha.
 13.985 - II - M^{me} Marie-Louise Moreau-Marti - Aguelmous.
 13.986 - II - M^{me} Marie-Louise Moreau-Marti - Aguelmous—Azrou.
 13.987, 13.988 - II - Omnium marocain des mines - Missouri.
 13.989 - II - M. Moulay Amed Lougani - Tafraoute.
 13.990 - II - M. Arthur Gourbières - Ouarzazate.
 13.996, 13.997, 13.998 - II - Société des mines d'Aouli - Itzèr.
 14.000 - II - M. Grégoire Gracia - Tizi-N'Test.
 14.001 - II - M. Marcel Bardeau - Tizi-N'Test.

ETAT N° 6.

**Liste des permis de recherche et des permis d'exploitation
venant à échéance au cours du mois d'avril 1956.**

N.B.— Le présent état est donné à titre purement indicatif. Les permis qui y figurent peuvent faire l'objet d'une transformation ou d'une demande de renouvellement qui doit être déposée au service des mines à Rabat, au plus tard, le jour anniversaire de l'institution du permis.

Les terrains couverts par les permis dont la transformation ou le renouvellement n'aura pas été demandé dans le délai ci-dessus indiqué seront de plein droit (sauf pour les permis de première et quatrième catégories) rendus libres aux recherches à partir du lendemain du jour anniversaire de l'institution des permis, venus à expiration et de nouvelles demandes de permis visant ces terrains pourront être déposées.

Il est donné dans l'ordre, pour chaque permis, le numéro du permis, sa catégorie, le nom du titulaire et celui de la coupe de la carte de reconnaissance sur laquelle le permis est situé.

a) Permis de recherche institués le 19 avril 1949.

8568 - II - Société des mines de l'Assif-el-Mal - Marrakech-Sud.
 8570, 8571, 8572, 8573, 8574 - II - Société minière du Siroua - Tizi-N'Test.
 8575, 8576 - II - Société minière du Siroua - Ouarzazate.
 8583, 8584 - II - M. Robert de Saint-Paul - Tizi-N'Test.
 8585 - II - M. Robert de Saint-Paul - Argana—Tizi-N'Test.
 8586 - II - M. Robert de Saint-Paul - Chichaoua—Marrakech-Sud.
 8596, 8597, 8598 - II - Société nouvelle de recherches et d'exploitations minières de Tirkou - Argana.

b) Permis de recherche institués le 16 avril 1953.

14.134, 14.135, 14.136, 14.137, 14.138, 14.139, 14.140, 14.141, 14.142 - II - Société anonyme chérifienne d'études minières - Demnate.
 14.143 - II - M. Moulay el Hassan ben Moulay el Ghali - Anoual.
 14.144 - II - Société anonyme du djebel Chikèr - Taza.

14.145 - II - M. Jean-Baptiste Forcioli - Kasba-Tadla.
 14.146 - II - Mines de Taouli S.A. - Kasba-Tadla.
 14.147 - II - Mines de Taouli S.A. - Kasba-Tadla—Midelt.
 14.148, 14.149, 14.150, 14.151, 14.152, 14.155, 14.156, 14.157, 14.158, 14.159, 14.160, 14.161, 14.162, 14.169 - II - Compagnie minière du djebel Sarhro-Sud, « Mines de Tatelt » - Jbel-Sarhro.
 14.153 - II - M. Abel Soumeïlan - Taza.
 14.154, 14.165, 14.248 - II - M^{me} Marie Favennec - Ouarzazate.
 14.163 - II - M. Antoine Rémon - Settât—Mechrâ-Benâbbou.
 14.164 - II - M. Faust Rimondi, M^{me} Colomba Moumon, M^{lle} Gilda Lombroso - Demnate.
 14.166 - II - M. Jacques Roy - Anoual.
 14.167, 14.168, 14.169 - II - Bureau de recherches et de participations minières - Taroudannt.
 14.170, 14.171 - II - Bureau de recherches et de participations minières - Taroudannt-Tafraoute.
 14.172 - II - M^{me} Marie Favennec - Ouarzazate—Jbel-Sarhro.
 14.173, 14.176, 14.240 - II - M. Fernand Farnos - Agadir-Tissint.
 14.177 - II - M. Robert Sireyjol - Ouarzazate.
 14.178 - II - M. Robert Sireyjol - Tizi-N'Test—Ouarzazate.
 14.179 - II - M. Mariam Romeyko - Maïdèr.
 14.180 - II - M. Marcel Decker - Maïdèr.
 14.181 - II - Société d'études, de recherches et d'exploitations minières - Akka.
 14.182 - II - Société minière de Demnate - Demnate.
 14.183, 14.214, 14.215, 14.216, 14.217 - II - Société des mines du djebel Salrhéf - Marrakech-Nord.
 14.184 - II - M. Robert de Saint-Paul - Marrakech-Sud.
 14.191 - III - S.E. El Hadj Thami el Mezouari - Telouët.
 14.192, 14.193, 14.194, 14.195, 14.196, 14.197 - II - Union générale industrielle africaine - Aguelmous.
 14.198, 14.199 - II - Compagnie franco-marocaine d'entreprises Tiflet.
 14.200 - II - M. Jacob Bensoussan-Beziz - Taza-Reggou.
 14.201, 14.202, 14.203, 14.205, 14.206, 14.207, 14.221 - II - Société des mines de Bou-el-Baroud - Taroudannt.
 14.204 - II - M^{me} Suzanne Pellet - Rich.
 14.208, 14.213 - II - Société des mines d'antimoine de l'Ich-ou-Mellal - Aguelmous.
 14.209 - II - Société marocaine de mines et de produits chimiques Christian.
 14.210 - II - Mines de l'Oued-Cherrat - Boucheron-Christian.
 14.211, 14.212 - II - Bureau de recherches et de participations minières - Taliouine.
 14.218 - II - Société minière et métallurgique de Peñarroya - Oujda.
 14.219 - II - M^{me} Antoinette Bograt - Tafraoute.
 14.220 - II - Société minière de Demnate - Tafraoute.
 14.222, 14.223, 14.224, 14.225, 14.226, 14.227 - II - Société « Smira » - Alougoum.
 14.228, 14.231 - II - M. Henri-Bernard Anzieu - Dadès.
 14.229 - II - M. Henri-Bernard Anzieu - Jbel-Sarhro.
 14.230 - II - M. Fernand Dantard - Jbel-Sarhro.
 14.232 - II - M. Robert Sireyjol - Telouët.
 14.233, 14.234, 14.235, 14.236, 14.237 - II - M. Fernand Farnos - Ouarzazate.
 14.238 - II - M. René Marchessaux - Oulmès—Boulay-Bouâzza.
 14.239 - II - M^{me} Albyne Gaillard-Massote - Talzaza.
 14.241, 14.242 - II - M. Pierre Postorina - Itzèr.
 14.243, 14.244, 14.245, 14.246, 14.247 - II - M. Robert Forget - Telouët.
 14.249 - II - Société de recherches et de prospections minières des Rehamna - Mechrâ-Benâbbou.
 14.250, 14.251 - II - Société marocaine de mines et de produits chimiques - Mechrâ-Benâbbou.

- 14.252, 14.253, 14.254 - II - MM. Geoffroy Guichard et Lucien Croux - Tiznit.
- 14.255 - II - M. Lucien Sentein - Agourai.
- 14.256, 14.257, 14.258, 14.259 - II - MM. Geoffroy Guichard et Lucien Croux - Tata.
- 14.260, 14.261 - II - MM. Geoffroy Guichard et Lucien Croux - Fouvel-Hassane.
- 14.262 - II - M. Khalid Aouachria - Chichaoua.
- 14.263 - II - Société minière de Biougra - Taroudannt.
- 14.264, 14.265 - II - M. Gérard Granval - Ouarzazate.
- 14.266, 14.267 - II - M. Joseph Charbit - Anoual.
- 14.268 - II - M. Hadj Abderrahman ben Mohamed Souiri - Alougoum.
- 14.270 - II - M. Louis-Robert Meaudre de Sugny - Ouarzazate.
- 14.271 - II - M. Mateus de Soussa-Chaveca - Christian-Oulmès.
- 14.272, 14.273 - II - M. Charles Lauzier - Dadès.

c) *Permis d'exploitation institués le 27 avril 1940.*

- 501 - II - Société anonyme des mines de Bou-Arfa - Talza.

d) *Permis d'exploitation institués le 16 avril 1944.*

- 534 - II - Société anonyme marocaine du djebel Chikèr - Taza.

e) *Permis d'exploitation institués le 16 avril 1948.*

- 787, 788, 789 - II - Société marocaine de mines et de produits chimiques - Benahmed.

f) *Permis d'exploitation institués le 16 avril 1952.*

- 1092, 1093, 1094, 1095 - II - Société minière de Bou-Azzèr et du Graara - Zagora.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

**Arrêté résidentiel du 1^{er} mars 1956
portant révision du classement hiérarchique
de certains grades et emplois.**

**LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,**

Vu l'arrêté résidentiel du 10 novembre 1948 portant classement hiérarchique de certains grades et emplois, tel qu'il a été modifié ou complété, notamment par l'arrêté résidentiel du 19 mars 1954,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Le tableau annexé à l'arrêté résidentiel susvisé du 10 novembre 1948 est modifié comme suit à compter du 1^{er} janvier 1956 :

GRADES OU EMPLOIS	CLASSEMENT INDICIAIRE		OBSERVATIONS
	Indices normaux	Indices exceptionnels	
DIRECTION DE L'INTÉRIEUR. Chef de division de contrôle et de municipalité	430-550	575 (1)	(1) Hors classe contingente à deux emplois dans chaque cadre.

Rabat, le 1^{er} mars 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet, secrétaire général,

G. ÉRIAU.

TEXTES PARTICULIERS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INTÉRIEUR.

Arrêté résidentiel du 13 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction générale de l'intérieur.

**LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,**

Vu l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction de l'intérieur, tel qu'il a été modifié par l'arrêté résidentiel du 23 mars 1953 ;

Sur la proposition du directeur de l'intérieur,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article 12, 2^o, de l'arrêté résidentiel susvisé du 1^{er} décembre 1942, tel qu'il a été modifié notamment par l'arrêté résidentiel du 23 mars 1953, est modifié ainsi qu'il suit :

« Article 12 (nouveau). —
« (Sans modification)

« 2^o
« Toutefois, cette limite d'âge n'est pas opposable aux candidats « ayant déjà la qualité de fonctionnaires titulaires ; elle n'est pas « opposable également aux agents justifiant de services antérieurs, « à condition qu'ils soient susceptibles de réunir au moins quinze « années de services valables ou validables pour la retraite, à soixante- « trois ans d'âge. »

(La suite sans modification.)

Rabat, le 13 février 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet,
secrétaire général du Protectorat,

G. ÉRIAU.

Arrêté résidentiel du 24 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction générale de l'intérieur.

**LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,**

Vu l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction générale de l'intérieur et les textes qui l'ont complété ou modifié et notamment son article 16, modifié par l'arrêté résidentiel du 9 janvier 1952 ;

Vu l'arrêté résidentiel du 8 janvier 1952 modifiant l'arrêté résidentiel du 10 novembre 1948 portant classification hiérarchique de certains grades et emplois,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Le 3^e alinéa de l'article 16 de l'arrêté résidentiel susvisé du 1^{er} décembre 1942 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes à compter du 1^{er} janvier 1955 :

« Article 16. —
« L'échelon exceptionnel du grade de chef de comptabilité est « accessible, dans la limite des trois emplois, aux chefs de compta- « bilité de classe exceptionnelle, 4^e échelon, comptant au moins « deux ans d'ancienneté dans ce dernier échelon. »

(La suite sans modification.)

Rabat, le 24 février 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet,
secrétaire général du Protectorat,

G. ÉRIAU.

Arrêté résidentiel du 28 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 9 mai 1946 modifiant le statut du personnel de la direction générale de l'intérieur.

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction de l'intérieur et les textes qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté résidentiel du 9 mai 1946 modifiant le statut du personnel de la direction de l'intérieur,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article 7 de l'arrêté résidentiel susvisé du 9 mai 1946 est modifié ainsi qu'il suit :

« Article 7 (nouveau). —
« Les chefs de bureau sont nommés au choix parmi les rédacteurs « comptant au moins six années de services effectifs dans leur « grade et inscrits sur la liste d'aptitude au grade supérieur. »

ART. 2. — L'article 8 de l'arrêté résidentiel susvisé du 9 mai 1946 est abrogé.

ART. 3. — Le présent arrêté prendra effet du 1^{er} janvier 1955.

Rabat, le 28 février 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet,
secrétaire général du Protectorat,
G. ÉRIAU.

Arrêté résidentiel du 1^{er} mars 1956 complétant l'arrêté résidentiel du 26 décembre 1955 modifiant l'arrêté résidentiel du 14 avril 1951 fixant les échelles indiciaires et les traitements applicables aux chefs de division et attachés de contrôle et de municipalité de la direction de l'intérieur.

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction de l'intérieur et les textes qui l'ont complété ou modifié ;

Vu l'arrêté résidentiel du 14 avril 1951 fixant les échelles indiciaires et les traitements applicables aux chefs de division et attachés de contrôle et de municipalité de la direction de l'intérieur, modifié par l'arrêté résidentiel du 26 décembre 1955 ;

Vu l'arrêté résidentiel du 16 avril 1951 et les textes qui l'ont complété ou modifié, formant statut des chefs de division et attachés de contrôle, notamment l'arrêté résidentiel du 6 décembre 1955 ;

Vu l'arrêté résidentiel du 9 juin 1951 formant statut des chefs de division et attachés de municipalité ;

Vu l'arrêté résidentiel du 19 mars 1954 portant révision du classement hiérarchique de certains grades et emplois,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'arrêté résidentiel susvisé du 26 décembre 1955 est complété ainsi qu'il suit à compter du 18 février 1955 :

« Article 3. —
« Les chefs de division promus à ce grade antérieurement au « 1^{er} octobre 1953, alors qu'ils avaient atteint la classe exception- « nelle du grade d'attaché de contrôle ou de municipalité, seront « reclassés en qualité de chef de division de 2^e échelon.

« Ils conserveront dans cet échelon, pour compter du 18 février « 1955, une ancienneté égale à leur ancienneté dans le grade de « chef de division. »

Rabat, le 1^{er} mars 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet, secrétaire général,

G. ÉRIAU.

DIRECTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Arrêté résidentiel du 23 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 17 septembre 1952 portant création d'une indemnité horaire pour services de nuit effectués par le personnel de radiocommunication de la direction des services de sécurité publique.

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 relatif à l'organisation de la direction des services de sécurité publique ;

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 18 décembre 1948 fixant les nouveaux traitements et indemnités du personnel des services actifs de la police générale et ceux qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté résidentiel du 17 septembre 1952 portant création d'une indemnité horaire pour services de nuit effectués par le personnel de radiocommunication de la direction des services de sécurité publique,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les dispositions de l'article premier de l'arrêté résidentiel susvisé du 17 septembre 1952 sont modifiées ainsi qu'il suit :

« Article premier. — Les services de nuit exécutés entre 21 heu- « res et 6 heures, pendant la durée normale de la journée de travail, « par le personnel chargé de l'exploitation du réseau de radiocom- « munication de la direction des services de sécurité publique, don- « nent lieu à l'attribution d'une indemnité horaire pour services « de nuit, fixée à 35 francs et payable mensuellement. »

(La suite sans modification.)

ART. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1956.

Rabat, le 23 février 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet,
secrétaire général du Protectorat,

G. ÉRIAU.

Arrêté résidentiel du 23 février 1956 modifiant l'arrêté résidentiel du 13 septembre 1950 portant création d'une indemnité pour services de nuit effectués par certaines catégories d'agents des services actifs de la police générale.

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 relatif à l'organisation de la direction des services de sécurité publique ;

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 18 décembre 1948 fixant les nouveaux traitements et indemnités du personnel des services actifs de la police générale et ceux qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté résidentiel du 13 septembre 1950 portant création d'une indemnité pour services de nuit effectués par certaines catégories d'agents des services actifs de la police générale, tel qu'il a été modifié par l'arrêté résidentiel du 15 janvier 1951,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les dispositions de l'article premier de l'arrêté résidentiel susvisé du 13 septembre 1950, telles qu'elles ont été modifiées par l'arrêté résidentiel du 15 janvier 1951, sont à nouveau modifiées ainsi qu'il suit :

« Article premier. — Les services de nuit exécutés entre 21 heures et 6 heures, pendant la durée normale de la journée de travail, par les brigadiers-chefs, brigadiers, sous-brigadiers et gardiens de la paix, donnent lieu à l'attribution d'une allocation horaire spéciale fixée à 35 francs et payable mensuellement. »

(La suite sans modification.)

ART. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1956.

Rabat, le 23 février 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet,

secrétaire général du Protectorat,

G. ÉRIAU.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Nomination du directeur du protocole et de la chancellerie.

Aux termes d'un dahir en date du 7 décembre 1955 (22 rebia II 1375) est nommé directeur du protocole et de la chancellerie : Sid El Haj Ahmed ben Abdesselam Bennani.

Nominations et promotions.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (2^e échelon), avec ancienneté du 29 mai 1951, nommé secrétaire d'administration de 1^{re} classe (3^e échelon) du 29 mai 1953 et secrétaire d'administration principal, 1^{er} échelon du 29 mai 1955 : M. Luciani Joseph ;

Commis principal de 2^e classe, avec ancienneté du 27 février 1950, et nommé commis principal de 1^{re} classe du 27 août 1952 : M. Villanova Frédéric ;

Agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon, avec ancienneté du 3 juillet 1950, nommé au 7^e échelon de son grade du 3 janvier 1953 et au 8^e échelon du 3 juillet 1955 : M. Rispal Jean.

(Arrêtés du secrétaire général des 4 janvier, 6 et 16 février 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon), avec ancienneté du 10 mars 1950, nommé au 2^e échelon de son grade du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 mars 1952 : M. Lefort Joseph.

L'ancienneté de M. Lefort dans le grade d'inspecteur du matériel de 5^e classe est reportée du 1^{er} octobre 1952 au 10 mars 1952.

L'intéressé est nommé inspecteur du matériel de 4^e classe du 10 mars 1954.

(Arrêté du secrétaire général du 4 janvier 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, secrétaire d'administration de 1^{re} classe (2^e échelon), avec ancienneté du 3 juillet 1951, nommé secrétaire d'administration de 1^{re} classe (3^e échelon) du 3 juillet 1953 et secrétaire d'administration principal, 1^{er} échelon du 3 juillet 1955 : M. Heilles Henri. (Arrêté du secrétaire général du 26 décembre 1953.)

Est révoqué de ses fonctions, sans suspension de ses droits à pension, du 16 décembre 1955 : M. Dumortier André, commis de 2^e classe. (Arrêté du secrétaire général du 24 janvier 1956.)

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2260, du 17 février 1956, page 182.

Sont nommées, après concours, dactylographes, 1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1955 :

Au lieu de : « M^{me} Berthe Paulette, » ;

Lire : « M^{me} Berte Paulette, »

* * *

DIRECTION DES AFFAIRES CHÉRIFIENNES.

Est titularisé et nommé commissaire adjoint du Gouvernement chérifien de 4^e classe du 4 décembre 1955, reclassé au même grade du 4 décembre 1953, avec ancienneté du 14 juillet 1952 (bonification pour services militaires : 2 ans 11 mois, et majoration pour services de guerre : 5 mois 20 jours), et promu commissaire adjoint de 3^e classe du 14 juillet 1954 : M. Ortéga, Paul, commissaire adjoint du Gouvernement chérifien stagiaire. (Arrêté du 2 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe, avec ancienneté du 25 août 1950, et secrétaire-greffier de 3^e classe du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 17 août 1953 : M. d'Ambrosio Thomas, secrétaire-greffier de 3^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 2 décembre 1951, et secrétaire-greffier de 3^e classe du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 11 avril 1954 : M. Madier René, secrétaire-greffier de 3^e classe ;

Commis-greffier de 2^e classe, avec ancienneté du 25 décembre 1948, commis-greffier de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 25 juillet 1951, et promu commis-greffier principal de 3^e classe du 1^{er} mai 1955, avec ancienneté du 4 mai 1954 : M. Fleury Fernand, commis-greffier principal de 3^e classe.

(Arrêtés des 3 et 10 novembre 1955.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est nommé agent public hors catégorie, 7^e échelon du 1^{er} janvier 1945, avec ancienneté du 16 septembre 1942 : M. Devaux Jules, chef jardinier. (Arrêté du 19 octobre 1955.)

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INTÉRIEUR.

Sont nommés, après concours :

Commis stagiaire du 1^{er} juillet 1955 : M. Midani Chadli Haddi ;

Du 1^{er} décembre 1955 :

Secrétaire administratif de contrôle stagiaire : M. Fornali Francis ;

Commis d'interprétariat stagiaires : MM. Abdallah ben Abdes-selam Mennou, Amar M'Hammed, Bennani el Mehdi, Bouho Hafid, Ghannam Hammi, Houry Abdelmjid Touhami, M'Rabat Mohamed, Tobi Tahar et Zemmouri Mohamed.

(Arrêtés des 9, 25, 26, 30 janvier, 2 et 17 février 1956.)

Sont promus :

Agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon du 5 octobre 1954 : M. Nagy Ladislav, agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon ;

Commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans) du 25 novembre 1954 : M. Martinez Jules, commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans).

(Arrêtés des 9 janvier et 14 février 1956.)

Est reclassé *chef de division, 3^e échelon* du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et promu *chef de division, 4^e échelon* du 1^{er} juin 1954 : M. Thoniel Georges, chef de division, 3^e échelon. (Arrêté du 30 janvier 1956.)

Sont reclassées :

Dactylographe, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 12 novembre 1951, et promue *dactylographe, 2^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M^{lle} Asernal Jacqueline ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 17 août 1953 : M^{me} Belhache Anaïs,

dactylographes, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du 6 décembre 1955.)

Est titularisé et reclassé *commis d'interprétariat de 3^e classe* du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 16 mai 1954 : M. Hafid Mohamed, commis d'interprétariat stagiaire. (Arrêté du 6 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon du 1^{er} avril 1951, avec ancienneté du 10 septembre 1949, et promu au *5^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 mai 1952 : M. Depuccio Jacques, agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon ;

Agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon du 16 juin 1951, avec ancienneté du 6 mai 1950, et promu au *4^e échelon* du 6 février 1953 : M. Knourek Ladislav, agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon.

(Arrêtés du 17 janvier 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} janvier 1955 : M. Moralès Jean ;

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Florès Joseph ;

Du 1^{er} décembre 1955 : MM. Korbach Rudolf et Soriano Miguel, agents journaliers ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 28 janvier 1955, avec ancienneté du 17 juin 1952, et promu au *3^e échelon* du 17 avril 1955 : M. Nebhani Ahmed ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1954 : M. Oulja Mohamed,

agents temporaires.

(Arrêtés des 6, 27, 28, 29 décembre 1955, 17 et 18 janvier 1956.)

Sont nommés, après concours :

Secrétaire administratif de contrôle stagiaire du 1^{er} décembre 1955 : M. Bréaud Jean-Christian ;

Commis d'interprétariat stagiaires :

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Kabbadj Ahmed ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Wahab Maati.

(Arrêtés des 12 janvier, 6 et 7 février 1956.)

Sont reclassées :

Du 1^{er} avril 1955 :

Dactylographes, 3^e échelon :

Avec ancienneté du 24 juillet 1954 : M^{me} Paris Antoinette ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1955 : M^{lle} Sanchez Muguette ;

Dactylographe, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 avril 1952, et promue *dactylographe, 3^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M^{me} Laguierce Marie-Thérèse ;

Dactylographe, 2^e échelon, avec ancienneté du 10 février 1952, et promue *dactylographe, 3^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M^{me} Lombard Andrée ;

Dactylographes, 2^e échelon :

Avec ancienneté du 11 avril 1954 : M^{me} Pleignet Anna ;

Avec ancienneté du 8 mai 1954 : M^{me} Marchandise Lucie ;

Avec ancienneté du 9 janvier 1955 : M^{me} Patitucci Christiane ;

Avec ancienneté du 23 janvier 1955 : M^{lle} Vrignaud Micheline ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 2 mars 1952, et promue *dactylographe, 2^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M^{me} Bottex Paulette ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 3 mai 1952, et promue *dactylographe, 2^e échelon* du 3 avril 1955 : M^{lle} Baron Christiane ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 10 juillet 1952, et promue *dactylographe, 2^e échelon* du 10 avril 1955 : M^{lle} Domec Roberte ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et promue *dactylographe, 2^e échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M^{me} Mussnug Odile ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 5 février 1953, et promue *dactylographe, 2^e échelon* du 5 décembre 1955 : M^{lle} Henri Liliane ;

Dactylographes, 1^{er} échelon :

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M^{me} Canizarès-Fabre Odette ;

Avec ancienneté du 7 avril 1953 : M^{lle} Azoulay Elise ;

Avec ancienneté du 20 juillet 1953 : M^{lle} Busquet Yvette ;

Avec ancienneté du 7 octobre 1953 : M^{lle} Gadéa Janine ;

Avec ancienneté du 29 octobre 1953 : M^{me} Hubert Huguette ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1953 : M^{lle} Billard Mireille et M^{me} Lorenzo Marie-Rose ;

Avec ancienneté du 2 janvier 1955 : M^{me} Leca Josette ;

Dactylographe, 1^{er} échelon du 1^{er} mai 1955, avec ancienneté du 1^{er} février 1954 : M^{lle} Benitah Emilienne,

dactylographes, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du 6 décembre 1955.)

Sont titularisés et reclassés :

Commis d'interprétariat de 3^e classe du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 2 novembre 1951 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 20 jours), et promu *commis d'interprétariat de 2^e classe* du 2 juillet 1954 : M. Benabbou Mohamed ;

Du 1^{er} juin 1955 :

Commis d'interprétariat de 1^{re} classe :

Avec ancienneté du 1^{er} mai 1954 : M. Fihri Mohamed ;

Avec ancienneté du 23 janvier 1955 : M. Alaoui Ahmed ben Abdallah ;

Commis d'interprétariat de 2^e classe :

Avec ancienneté du 1^{er} octobre 1953 : M. Essakali Ahmed ;
Avec ancienneté du 5 février 1955 : M. El Haimèr Mustapha ;
Avec ancienneté du 16 mai 1955 : M. Benabdeljalil Abdelhak ;

Commis d'interprétariat de 3^e classe, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et promu commis d'interprétariat de 2^e classe du 1^{er} juin 1955 : M. Benthani Bouchaïb ;

Commis d'interprétariat de 3^e classe, avec ancienneté du 16 novembre 1951, et promu commis d'interprétariat de 2^e classe du 1^{er} juin 1955 : M. Elmejjad Mohamed ;

Commis d'interprétariat de 3^e classe, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953, et promu commis d'interprétariat de 2^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Alaoui Benabdallah Mohamed ;

Commis d'interprétariat de 3^e classe, avec ancienneté du 16 avril 1953, et promu commis d'interprétariat de 2^e classe du 16 décembre 1955 : M. Ghezala Mokhtar ;

Commis d'interprétariat de 3^e classe :

Avec ancienneté du 9 juillet 1952 : M. Hilal Mohamed ;
Avec ancienneté du 18 février 1953 : M. Benchiguèr Abdelkader ;
Avec ancienneté du 1^{er} mai 1953 : M. Benkhraba Mohammed ;
Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 : M. Frej Mohammed ;
Avec ancienneté du 1^{er} mai 1954 : M. Belghiti-Alaoui Mohamed ;
Avec ancienneté du 11 mai 1954 : M. Bannani Taïeb ;
Avec ancienneté du 9 décembre 1954 : MM. Elkaïer Abdelhadi et Abdelkebir Benahmed ;

Commis d'interprétariat de 3^e classe :

Du 24 septembre 1955, avec ancienneté du 12 septembre 1953 : M. Baroudi Benaïssa ;
Du 1^{er} décembre 1955 : MM. Guelzim Abdellatif et Cherkaoui M'Hammed,

commis d'interprétariat stagiaires.

(Arrêtés des 6 décembre 1955 et 24 février 1956.)

Sont titularisés et nommés du 1^{er} décembre 1955 :

Agent public de 4^e catégorie, 1^{er} échelon : M. Babkrani Madani ;
Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon : M. Bakkachi Salah, agents journaliers.

(Arrêtés des 6 et 15 décembre 1955.)

Sont nommés, après concours, *adjoints de contrôle stagiaire (1^{er} échelon)* du 24 octobre 1955 : MM. Thuillier Claude, Guyot Jean-Pierre, Calvy Christian, Courcelle Gabriel, Royet Jacques, Leflon Michel, Maynot Claude, Franco Henri, Ambec Pierre, Rouzil Henri, Duffau Jean, Guidon Jean-Pierre, Alberti Serge et Sieutat-Lacaze Jean. (Arrêté du ministre des affaires étrangères du 23 janvier 1956.)

Est rayé des cadres de la direction de l'intérieur du 1^{er} février 1956 : M. Chrisment Paul, commis de 3^e classe, appelé à d'autres fonctions. (Arrêté du 4 janvier 1956.)

Sont nommés, à titre provisoire :

Inspecteur des plantations de 5^e classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Gouet René ;

Inspecteur des plantations de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Rémond Marcel,

diplômés de l'école nationale d'horticulture de Versailles ;

Contrôleur des plantations de 8^e classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Geoffroy Martial, diplômé de l'école pratique d'horticulture de Villepreux.

(Arrêtés des 29 décembre 1955 et 2 mars 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *sergent, 4^e échelon du corps des sapeurs-pompiers professionnels* du 16 juin 1954, avec ancienneté du 7 mai 1953 : M. Pretot Louis. (Arrêté du 5 mars 1956.)

Sont nommés, dans le cadre des régies municipales, *contrôleurs principaux, 1^{er} échelon :*

Du 1^{er} octobre 1955 : M. El Harrar Joseph, contrôleur, 7^e échelon aux services municipaux de Rabat ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Giorgi Paul, contrôleur, 7^e échelon aux services municipaux de Fedala.

(Arrêtés du 20 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 11 mars 1949, *commis principal de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 mars 1952, *secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (3^e échelon)* du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 4 septembre 1952, et *4^e échelon* du 4 octobre 1954 : M. Munier Jean, secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (3^e échelon) ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (2^e échelon) du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 7 décembre 1950, promu *secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (3^e échelon)* du 7 décembre 1952 et *4^e échelon* du 19 décembre 1954 : M. Hernandez Joseph, secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (4^e échelon) ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (4^e échelon) du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 21 août 1950, et promu au *5^e échelon* du 21 janvier 1953 : M. Ferrari Jean ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (4^e échelon) du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 8 janvier 1951, et promu au *5^e échelon* du 8 février 1953 : M. Guardiola Norbert,

secrétaires administratifs de contrôle de 2^e classe (5^e échelon) ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (5^e échelon) du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 5 septembre 1950, et *6^e échelon* du 5 novembre 1952 : M. Koubi André ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (5^e échelon) du 1^{er} février 1952, avec ancienneté du 24 mars 1951, et promu au *6^e échelon* du 24 juin 1953 : M. Pierre Edmond ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (4^e échelon) du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 29 février 1950, promu *secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe, 5^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 29 mars 1952, et *6^e échelon* du 29 mars 1954 : M. Richard Gaston ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (5^e échelon) du 1^{er} février 1952, avec ancienneté du 19 juillet 1950, et promu au *6^e échelon* du 19 août 1952 : M. Nène Jean,

secrétaires administratifs de contrôle de 2^e classe (6^e échelon) ;

Secrétaire administratif de contrôle de 1^{re} classe (2^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 4 août 1951, et promu au *3^e échelon* du 4 août 1953 : M. Fumaroli Jean ;

Secrétaire administratif de contrôle de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} février 1951, avec ancienneté du 4 septembre 1950, promu *secrétaire administratif de contrôle de 1^{re} classe (2^e échelon)* du 4 septembre 1952 et *3^e échelon* du 4 septembre 1954 : M. Puech Edmond,

secrétaires administratifs de contrôle de 1^{re} classe (3^e échelon) ;

Commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 16 décembre 1949, *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* du 16 décembre 1952 et *commis chef de groupe de 3^e classe* du 1^{er} septembre 1955 : M. Decamps Maurice, commis chef de groupe de 3^e classe ;

Commis principal de classe exceptionnelle (indice 240) du 1^{er} janvier 1950, avec ancienneté du 5 décembre 1948 : M. Faujanet Jean, commis principal de classe exceptionnelle (indice 240) ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} février 1950, avec ancienneté du 22 août 1948, promu *commis principal hors classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 22 mars 1951, et *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 22 octobre 1953 : M. Georget Roland ;

Commis principal hors classe du 1^{er} avril 1952, avec ancienneté du 21 décembre 1949, promu *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 21 juillet 1952 et *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* du 21 juillet 1955 : M. Marquez Victor ;

Commis principal hors classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 13 septembre 1949, promu *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 13 juillet 1952, et *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* du 13 juillet 1955 : M. Orgeollet Stéphane ;

Commis principal hors classe du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 1^{er} mai 1950, promu *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 1^{er} décembre 1952 et *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* du 1^{er} décembre 1955 : M. Paris Hubert,

commis principaux de classe exceptionnelle (avant 3 ans) ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} juin 1950, avec ancienneté du 28 juin 1949, promu *commis principal de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 28 décembre 1951, et *commis principal hors classe* du 28 juillet 1954 : M. Chanoine Paul ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 18 décembre 1950, et promu *commis principal hors classe* du 18 décembre 1953 : M. Delille René ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} septembre 1950, avec ancienneté du 10 février 1949, et *commis principal hors classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 février 1952 : M. Nicolas Louis ;

Commis principal de 1^{re} classe du 12 avril 1952, avec ancienneté du 15 juin 1951, et promu *commis principal hors classe* du 3 février 1954 : M. Ranque Marius,

commis principaux hors classe ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} avril 1950, avec ancienneté du 4 juillet 1949, promu *commis principal de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 4 février 1952, et *commis principal de 1^{re} classe* du 4 septembre 1954 : M. Alric Louis ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 17 décembre 1951, et promu *commis principal de 1^{re} classe* du 17 juin 1954 : M. Asselineau Serge ;

Commis principal de 1^{re} classe du 17 juin 1952, avec ancienneté du 14 février 1950, et promu *commis principal hors classe* du 14 août 1952 : M. Gauzy René ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} octobre 1949, avec ancienneté du 1^{er} août 1948, promu *commis principal de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et *commis principal de 1^{re} classe* du 1^{er} juin 1954 : M. Giraud Lucien ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} juillet 1950, avec ancienneté du 6 janvier 1949, promu *commis principal de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 septembre 1951, et *commis principal de 1^{re} classe* du 6 juin 1954 : M. Mouttet Jacques ;

Commis principal de 3^e classe du 27 septembre 1951, avec ancienneté du 9 juillet 1948, promu *commis principal de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 9 décembre 1951, et *commis principal de 1^{re} classe* du 5 janvier 1955 : M. Tafani Don Clément ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} juillet 1950, avec ancienneté du 15 août 1949, promu *commis principal de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 15 avril 1952, et *commis principal de 1^{re} classe* du 15 janvier 1955 : M. Teurlay Raymond,

commis principaux de 1^{re} classe ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 4 juillet 1951 : M. Castelli Antoine ;

Commis principal de 3^e classe du 16 juin 1951, avec ancienneté du 26 novembre 1949, et promu *commis principal de 2^e classe* du 10 mars 1953 : M. Gault Louis ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 21 février 1950, et promu *commis principal de 2^e classe* du 21 octobre 1952 : M. Monnet Raymond,

commis principaux de 2^e classe ;

Commis de 2^e classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1948, *commis de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 12 novembre 1949, et promu *commis principal de 3^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 12 juin 1952 : M. Baillet Roger ;

Commis de 1^{re} classe du 12 juin 1952, avec ancienneté du 29 mars 1951, et promu *commis principal de 3^e classe* du 29 septembre 1953 : M. Mondoloni Jean ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 19 septembre 1952 : M. Mouglin Laurent, *commis principaux de 3^e classe ;*

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1953 : M. Rousset Marcel, *commis de 1^{re} classe ;*

Commis de 3^e classe du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 6 février 1952, *commis de 2^e classe* du 6 août 1954, avec ancienneté du 6 octobre 1953 : M. Simon Louis, *commis de 2^e classe ;*

Commis d'interprétariat principal de 2^e classe du 15 mai 1952, avec ancienneté du 28 octobre 1950, et promu *commis d'interprétariat principal de 1^{re} classe* du 13 octobre 1953 : M. Zigmi Maâmar ben Youssef, *commis d'interprétariat principal de 1^{re} classe.*

(Arrêtés des 5, 8, 21, 26, 29 décembre 1955, 9, 17, 18, 19 janvier, 1^{er} et 9 février 1956.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Sont titularisés et nommés :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 4^e échelon du 28 janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1954 : M. Daayf M'Bark, téléphoniste ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, et promu au 5^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Taouss Sghir, manœuvre spécialisé ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 28 janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et promu au 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Siyam Lahsen, surveillant routier ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon du 28 janvier 1955, avec ancienneté du 19 juillet 1953 : M. Zamzami Bennaceur, gardien journalier.

(Arrêtés des 3, 7 et 10 octobre 1955.)

Sont titularisés et nommés :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 : M. Benhdidou Khelifa, manœuvre spécialisé ;

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 4^e échelon du 28 janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} avril 1954 : M. Rogui Ali ou Lhoussaine, chef maçon.

(Arrêtés des 7 octobre et 30 novembre 1955.)

* * *

DIRECTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.

Est nommé, à l'administration pénitentiaire, *surveillant spécialisé de 1^{re} classe* du 1^{er} octobre 1955 : M. Deruyck Eugène, *surveillant spécialisé de 2^e classe.* (Arrêté directorial du 28 janvier 1955.)

Sont recrutés en qualité de *surveillants de prison stagiaires* :

Du 1^{er} octobre 1955 : MM. Gamba Raymond et Serval Edmond ;

Du 11 octobre 1955 : M. Petitperrin Guy.

(Arrêtés directoriaux des 6 et 7 décembre 1955.)

Sont nommés *gardiens de prison de 1^{re} classe* du 1^{er} décembre 1955 : MM. Ahmed ben Bouchaïb, n° 268, et Mohammed ben Ahmed, n° 293, *gardiens de 2^e classe.* (Arrêtés directoriaux du 19 août 1955.)

Est acceptée, à compter du 1^{er} décembre 1955, la démission de son emploi de M. Brotons Joseph, surveillant de prison de 6^e classe. (Arrêté directorial du 6 décembre 1955.)

Sont placés, d'office, dans la position de disponibilité :

Du 13 décembre 1955 : MM. Raclin Jacques, directeur de prison de 4^e classe, et Assali M'Hamed, gardien de prison hors classe ;

Du 14 décembre 1955 : M. Mathon Pierre, surveillant de prison de 1^{re} classe.

(Arrêtés directoriaux des 14, 19 et 20 décembre 1955.)

Est remis *gardien de prison de 1^{re} classe* du 13 décembre 1955, avec ancienneté du 8 mai 1953 : M. Kacem ben Madani. n° 184, gardien hors classe. (Arrêté directorial du 20 décembre 1955.)

Est remis *surveillant de prison de 2^e classe* du 13 décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1949 : M. Mahé Edouard, surveillant de 1^{re} classe. (Arrêté directorial du 20 décembre 1955.)

Est remis *surveillant de prison spécialisé de 2^e classe* du 13 décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1946 : M. Laurent Alain, surveillant spécialisé de 1^{re} classe. (Arrêté directorial du 30 décembre 1955.)

Est acceptée, à compter du 5 janvier 1956, la démission de son emploi de M. Chayot Christian, surveillant de prison de 5^e classe. (Arrêté directorial du 16 décembre 1955.)

Est titularisé et nommé *gardien de prison de 4^e classe* du 1^{er} juillet 1955 et reclassé *gardien de prison de 1^{re} classe* du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 22 décembre 1952, et reclassé au même grade du 22 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 6 ans 6 mois 9 jours) : M. Mohamed ben Ahmed, gardien stagiaire. (Arrêté directorial du 9 septembre 1955.)

Sont promus, à l'administration pénitentiaire :

Surveillants de prison de 1^{re} classe :

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Santoni Charles ;

Du 13 décembre 1955 : M. Mahé Edouard,

surveillants de 2^e classe ;

Surveillant spécialisé de 1^{re} classe du 13 décembre 1955 : M. Laurent Alain, surveillant spécialisé de 2^e classe.

(Arrêtés directoriaux des 4 novembre et 20 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 à l'administration pénitentiaire :

Surveillant de prison de 2^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 3 décembre 1950, et *surveillant de 1^{re} classe* du 3 décembre 1952 : M. Trolong Louis ;

Surveillant de 1^{re} classe du 3 décembre 1953 : M. Caron Raymond ;

Surveillant de prison de 2^e classe du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 4 octobre 1950, et *surveillant de 1^{re} classe* du 4 janvier 1953 : M. Battini Marc ;

Surveillant de 1^{re} classe du 27 juillet 1952 : M. Colinet Armand ;

Surveillant de 2^e classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 2 novembre 1950, et *surveillant de 1^{re} classe* du 2 mai 1953 : M. Santana Antoine ;

Surveillant de 2^e classe du 1^{er} avril 1950, avec ancienneté du 21 novembre 1949, et *surveillant de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952 : M. Moudoloni Antoine ;

Surveillant de 4^e classe du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 6 avril 1950, *surveillant de 3^e classe* du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 6 avril 1952, et *surveillant de 2^e classe* du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 6 avril 1954 : M. Buyschaert Maurice.

(Arrêtés directoriaux des 10 et 13 décembre 1955.)

MINISTÈRE DES FINANCES.

Sont nommés :

Sous-directeur hors classe (indice 650) du 2 mai 1956 : M. Poirrée Henri, sous-directeur de 1^{re} classe (indice 600) ;

Contrôleur financier de 1^{re} classe (indice 650) du 1^{er} janvier 1956 : M. Péraud André, contrôleur financier de 2^e classe (indice 600).

(Arrêtés résidentiels du 10 février 1956.)

Est nommé, pour ordre, *chef de service adjoint de classe exceptionnelle (indice 630)* du 9 août 1953 : M. Pellé Robert, administrateur civil, en service détaché. (Arrêté résidentiel du 16 janvier 1956.)

Est nommé *contrôleur financier de 1^{re} classe (indice 650)* du 1^{er} janvier 1956 : M. Maurand Georges, contrôleur financier de 2^e classe. (Arrêté résidentiel du 10 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 27 décembre 1954, *secrétaires d'administration de 2^e classe (1^{er} échelon)* :

Du 5 juillet 1954 : M. Portron Jacques ;

Du 16 juin 1954, avec ancienneté du 16 décembre 1953 : M. Velin Isidore.

(Arrêtés du 30 janvier 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *commis principal de 1^{re} classe* du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 18 février 1950, *commis principal hors classe* du 18 août 1952 et *commis chef de groupe de 4^e classe* du 1^{er} janvier 1954 : M. Baulard Maurice. (Arrêté du 22 décembre 1955.)

Est nommé, pour ordre, *chef de bureau de 1^{re} classe (ancienne hiérarchie, indice 474)* du 1^{er} janvier 1956, avec ancienneté du 23 juillet 1955 : M. Hardy René, agent supérieur de 1^{re} classe (3^e échelon), en service détaché. (Arrêté du 14 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur de comptabilité de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 7 février 1952, et *inspecteur principal de comptabilité de 3^e classe* du 7 février 1954 : M. Ambrosi Alexandre ;

Inspecteur de comptabilité de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 4 février 1952, et *inspecteur principal de comptabilité de 3^e classe* du 4 février 1954 : M. Mesnard Guy.

(Arrêtés du 23 février 1956.)

Sont nommés, après concours, *commis stagiaires* du 26 décembre 1955 : MM. Boulet Régis, Aboura Férid, Lopez Emmanuel et Bartolomé Joseph. (Arrêtés des 14 et 20 février 1956.)

Est intégré dans le cadre des secrétaires d'administration, en application de l'arrêté viziriel du 7 septembre 1955, et nommé *secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon)* du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 23 avril 1955 : M. Bedos Aimé, commis chef de groupe. (Arrêté du 6 janvier 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Commis de 2^e classe du 15 décembre 1954, avec ancienneté du 15 août 1954 : M. Guichet Roger ;

Commis de 3^e classe du 15 décembre 1955 : M. Allard Jean, commis stagiaires.

(Arrêtés des 16 janvier et 2 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur de comptabilité hors classe du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 6 août 1951, et *inspecteur de l'administration centrale de 1^{re} classe (2^e échelon)* du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 6 août 1951 : M. Giovachini François ;

Inspecteur de comptabilité de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 24 novembre 1950, inspecteur de l'administration centrale de 2^e classe (2^e échelon) du 1^{er} septembre 1952, avec ancienneté du 24 janvier 1952, et 3^e échelon du 24 janvier 1954 : M. Gratien Auguste ;

Secrétaire d'administration de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 4 juin 1950, secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 4 juin 1952, inspecteur adjoint, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 2 novembre 1951, inspecteur de 3^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 2 novembre 1953, et 2^e échelon du 2 novembre 1955 : M. Galvez Eugène ;

Contrôleur principal de comptabilité de 1^{re} classe du 1^{er} août 1950, avec ancienneté du 15 juillet 1949, et contrôleur principal de comptabilité hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 15 juillet 1951 : M. Mazelet René ;

Secrétaire d'administration principal, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 2 novembre 1950, 3^e échelon du 2 novembre 1952 et promu secrétaire d'administration de classe exceptionnelle du 2 novembre 1955 : M. Loste Eugène ;

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (3^e échelon) du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 10 juillet 1948, secrétaire d'administration principal, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 juillet 1950, 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 juillet 1952, et promu au 3^e échelon du 10 juillet 1954 : M. Santarelli Jean ;

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (3^e échelon) du 1^{er} septembre 1950, avec ancienneté du 29 juillet 1949, secrétaire d'administration principal, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 29 juillet 1951, 2^e échelon du 29 juillet 1953 et promu au 3^e échelon de son grade du 29 juillet 1955 : M. Lorenzi Simon ;

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (2^e échelon) du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 3 septembre 1949, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 septembre 1951, nommé secrétaire d'administration principal, 1^{er} échelon du 3 septembre 1953 et 2^e échelon du 3 septembre 1955 : M. Monier Alexandre ;

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (2^e échelon) du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 24 juin 1950, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 24 juin 1952, et nommé secrétaire d'administration principal, 1^{er} échelon du 24 juin 1954 : M. Braizat Paul ;

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (2^e échelon) du 1^{er} février 1952, avec ancienneté du 7 mai 1951, 3^e échelon du 7 mai 1953 et nommé secrétaire d'administration principal, 1^{er} échelon du 7 mai 1955 : M. Gindre Marcel ;

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 21 mai 1950, 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 21 mai 1952, et 3^e échelon du 21 mai 1954 : M. Porri Dominique ;

Commis chef de groupe de 4^e classe du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 15 janvier 1950, commis chef de groupe de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 15 janvier 1952, secrétaire d'administration de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} juin 1953, avec ancienneté du 5 juin 1951, secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 5 juin 1953 et 2^e échelon du 5 juin 1955 : M. Orosco Émile ;

Commis chef de groupe de 4^e classe du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 2 janvier 1950, commis chef de groupe de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 2 janvier 1952, secrétaire d'administration de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 10 juillet 1952, et secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 10 juillet 1954 : M. Dos Reis Antoine ;

Commis de 1^{re} classe du 30 décembre 1953, avec ancienneté du 12 février 1952, et promu commis principal de 3^e classe du 12 août 1954 : M. Buraud Pierre ;

Commis chef de groupe de 4^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 30 août 1948, commis chef de groupe de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 30 août 1950, commis chef de groupe de 2^e classe du 30 août 1952 et promu à la 1^{re} classe de son grade du 30 août 1954 : M. Biesse Eugène ;

Commis chef de groupe de 5^e classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 5 août 1951, et commis chef de groupe de 4^e classe du 5 août 1953 : M. Colombani Bernardin ;

Commis principal de 2^e classe du 16 juin 1951, avec ancienneté du 23 février 1950, et commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} septembre 1952 : M. Bedos Aimé ;

Commis principal de 3^e classe du 3 janvier 1955, avec ancienneté du 20 octobre 1952, commis principal de 2^e classe du 3 janvier 1955, avec ancienneté du 28 novembre 1951, et commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 28 juillet 1954 : M. Vincent Joseph ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} juin 1950, avec ancienneté du 12 novembre 1949, et commis principal de 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 12 mai 1952 : M. Hébert Yves ;

Commis principal de 3^e classe du 27 décembre 1954, avec ancienneté du 15 mai 1953 : M. Duquenne Robert.

(Arrêtés des 8 décembre 1955, 20 janvier, 2, 17 et 20 février 1956.)

Est nommée, après concours et dispense de stage, *commis de 3^e classe des impôts urbains* du 26 décembre 1955 et reclassée *commis de 2^e classe* à la même date, avec ancienneté du 16 octobre 1953 : M^{me} Pastor Rosalia, dame employée temporaire. (Arrêté du 30 décembre 1955.)

Est nommée, après concours, *commis stagiaire des impôts urbains* du 26 décembre 1955 : M^{me} Vaillant Jeanine, dame employée temporaire. (Arrêté du 8 février 1956.)

Sont reclassés, aux services des impôts ruraux et des impôts urbains, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Sous-directeur régional hors classe (1^{er} échelon) du 1^{er} février 1952, avec ancienneté du 21 septembre 1951 : M. Pagès André ;

Sous-directeur régional de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 18 octobre 1951, et sous-directeur régional hors classe (1^{er} échelon) du 18 octobre 1953 : M. Baldacci Antoine ;

Sous-directeur régional de 2^e classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 5 décembre 1949, sous-directeur régional de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 5 décembre 1951, et sous-directeur régional hors classe (1^{er} échelon) du 5 décembre 1953 : M. Benoist Lucien ;

Inspecteur principal de 2^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 18 octobre 1949, et inspecteur principal de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 18 octobre 1951 : M. Ameye François ;

Inspecteur principal de 2^e classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 29 avril 1950, et inspecteur principal de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 29 avril 1952 : M. Pourtet Bernard ;

Inspecteur central de 2^e catégorie (3^e échelon) du 1^{er} février 1951, avec ancienneté du 25 octobre 1950 : M. Couleau Julien ;

Inspecteur central de 2^e catégorie (2^e échelon) du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 17 juin 1950, et 3^e échelon du 17 août 1952 : M. Veillard Pierre ;

Inspecteur central de 2^e catégorie (2^e échelon) du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 4 décembre 1951, et 3^e échelon du 4 décembre 1953 : M. Coussedière Guy ;

Inspecteur central de 2^e catégorie (1^{er} échelon) du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 20 mars 1951, 2^e échelon du 20 mai 1953 et 3^e échelon du 20 mai 1955 : M. Padovani Paul ;

Inspecteur hors classe (indice 360) du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1948, indice 390 du 21 juillet 1952, inspecteur central de 2^e catégorie (1^{er} échelon) du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1950, 2^e échelon du 1^{er} mars 1953 et promu au 3^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Grincourt André ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 24 décembre 1948, inspecteur hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 24 mai 1951, et inspecteur central de 2^e catégorie (1^{er} échelon) du 24 octobre 1953 : M. Teisseire William ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 6 octobre 1949, inspecteur hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 mars 1952, et inspecteur central de 2^e catégorie (1^{er} échelon) du 6 juillet 1954 : M. Egros René ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 7 décembre 1949, inspecteur hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 7 juillet 1952, et inspecteur central de 2^e catégorie (1^{er} échelon) du 7 janvier 1955 : M. Belléculée Jacques ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 27 septembre 1951, avec ancienneté du 20 juillet 1950, inspecteur hors classe du 20 décembre 1952 et inspecteur central de 2^e catégorie (1^{er} échelon) du 21 mai 1955 : M. Giraud-Audine André ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 4 octobre 1950, inspecteur hors classe (indice 360) du 4 mars 1953, indice 390 du 2 avril 1955 et inspecteur central de 2^e catégorie (1^{er} échelon) du 4 juillet 1955 : M. Mörch Axel ;

Inspecteur de 2^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 5 avril 1948, inspecteur de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 5 janvier 1951, et inspecteur hors classe du 5 octobre 1953 : M. Vané chop Roger ;

Inspecteur de 2^e classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 6 avril 1949, inspecteur de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 octobre 1951, et inspecteur hors classe du 6 février 1954 : M. Barthelet Maurice ;

Inspecteur de 2^e classe du 2 janvier 1951, avec ancienneté du 25 novembre 1949, inspecteur de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 juin 1951, et inspecteur hors classe du 10 décembre 1954 : M. Pageau Claude ;

Inspecteur de 2^e classe du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 18 juillet 1950, inspecteur de 1^{re} classe du 18 octobre 1952 et inspecteur hors classe du 18 janvier 1955 : M. Desmoulins René ;

Inspecteur de 2^e classe du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 15 avril 1950, inspecteur de 1^{re} classe du 15 octobre 1952 et inspecteur hors classe du 15 février 1955 : M. Punty Maurice ;

Inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 8 avril 1950, inspecteur de 2^e classe du 8 octobre 1952 et inspecteur de 1^{re} classe du 8 mars 1955 : M. Paganelli Paul ;

Inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 27 juin 1950, et inspecteur de 2^e classe du 27 janvier 1953 : M. Maire Gilles ;

Inspecteur adjoint de 2^e classe du 7 janvier 1952, avec ancienneté du 7 novembre 1951, et inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 15 juin 1954 : M. Fichet Hubert ;

Inspecteur adjoint de 2^e classe du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 21 janvier 1952, et inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 21 juillet 1954 : M. Gérard Jean ;

Inspecteur adjoint de 2^e classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Jallot Hubert.

(Arrêtés des 13, 16, 19, 23, 26, 27 janvier, 1^{er} et 20 février 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, inspecteur hors classe du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 8 janvier 1951 : M. Chottin Daniel, inspecteur hors classe du service de l'enregistrement et du timbre. (Arrêté du 18 février 1956.)

Sont titularisés et nommés inspecteurs adjoints de 3^e classe des impôts ruraux :

Du 7 décembre 1954, avec ancienneté du 7 décembre 1953 (bonification pour services militaires : 10 mois 9 jours, et rappel de stage : 1 an) : M. Pourquoi Jacques ;

Du 16 décembre 1954, avec ancienneté du 12 juillet 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 4 jours, et rappel de stage : 1 an) : M. Badiou Jean,

inspecteurs adjoints de 3^e classe.

(Arrêtés du 18 janvier 1956.)

Est titularisé et nommé commis de 3^e classe des impôts urbains du 15 décembre 1955 : M. Azoulay Albert, commis stagiaire. (Arrêté du 23 janvier 1956.)

Sont reclassés, aux services des impôts ruraux et des impôts urbains, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur central de 2^e catégorie, 3^e échelon du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 11 avril 1949 : M. Jugant Paul ;

Inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 4 janvier 1952, et 2^e échelon du 4 juillet 1954 : M. Widman Jean ;

Inspecteur adjoint de 2^e classe du 1^{er} février 1951, avec ancienneté du 25 décembre 1948, inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 25 décembre 1950, et inspecteur de 2^e classe du 25 juin 1953 : M. Laloë Bernard ;

Inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 26 novembre 1952, avec ancienneté du 21 novembre 1952, et inspecteur de 2^e classe du 4 août 1955 : M. Bonvillain Alain ;

Contrôleur, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1949, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et 6^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Brette Guy ;

Agent de constatation et d'assiette, 5^e échelon du 1^{er} août 1951, avec ancienneté du 21 décembre 1949, agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 21 mars 1952, contrôleur, 4^e échelon du 10 mars 1954, avec ancienneté du 28 novembre 1952, et contrôleur, 5^e échelon du 21 avril 1955 : M. Colombani Paul.

(Arrêtés des 19, 23 janvier et 1^{er} février 1956.)

Sont reclassés du 21 juillet 1952, au service des domaines, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 4 novembre 1950, et inspecteur central de 2^e catégorie, 2^e échelon du 4 janvier 1953 : M. Buisine André, inspecteur central ;

Inspecteur hors classe, avec ancienneté du 2 avril 1951, et inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 2 avril 1953 : M. Favereau Gabriel, inspecteur hors classe ;

Inspecteur de 1^{re} classe, avec ancienneté du 5 mars 1950, inspecteur hors classe, avec ancienneté du 5 mars 1952, et inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 5 mars 1954 : M. Rouzard Alexandre, inspecteur de 1^{re} classe ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon), avec ancienneté du 13 mars 1950, et 2^e échelon du 13 mars 1953 : M. Paris Alfred, contrôleur principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon), avec ancienneté du 27 mai 1951 : M. Guyard Lucien, contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) ;

Contrôleur, 4^e échelon, avec ancienneté du 14 octobre 1949, 5^e échelon, avec ancienneté du 14 octobre 1951, 6^e échelon du 14 octobre 1953 : M. Murcia Jean, contrôleur, 4^e échelon.

(Arrêtés des 13, 15 octobre, 25, 26, 30 novembre et 28 décembre 1955.)

Sont nommés, après concours, au service des domaines, commis stagiaires du 26 décembre 1955 : MM. Chavéroux Claude, Malka Charles, agents temporaires, et M. Cohen Marcel, postulant. (Arrêtés du 30 janvier 1956.)

Est réintégrée dans son emploi du 2 janvier 1956 : M^{me} Jourdan Claude, dactylographe, 1^{er} échelon des domaines, en disponibilité. L'ancienneté de l'intéressée est reportée du 28 janvier 1952 au 15 avril 1953. (Arrêté du 18 janvier 1956.)

Sont nommés, après concours, commis stagiaires du service des perceptions du 26 décembre 1955 : MM. Azoulay Makhlof, Marciano Mayer, Valli Sébastien et Wagner William. (Arrêtés du 15 février 1956.)

Est nommé, après concours, commis stagiaire des impôts du 26 décembre 1955 : M. Gille Robert, agent temporaire. (Arrêté du 20 février 1956.)

Est reclassé sous-agent public de 1^{re} catégorie, 2^e échelon (aoun) des impôts ruraux du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 27 janvier 1953 : M. Khaddar Abdallah, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 2^e échelon. (Arrêté du 18 janvier 1956.)

Sont titularisées et reclassées commis de 3^e classe du 15 décembre 1955 :

- Avec ancienneté du 25 mai 1954 : M^{me} Lirot Louise ;
 - Avec ancienneté du 14 juin 1954 : M^{me} Maheu Renée ;
 - Avec ancienneté du 30 mars 1955 : M^{lle} Cierlot Espérance, commis stagiaires des impôts urbains.
- (Arrêtés du 30 décembre 1955.)

Sont nommés, après concours, commis stagiaires des impôts urbains du 26 décembre 1955 : MM. Boucheqif Hamida et Sayag Messod. (Arrêtés du 6 février 1956.)

Sont reclassés, aux services des impôts ruraux et des impôts urbains, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Sous-directeur régional hors classe (2^e échelon) du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 2 octobre 1952 : M. Boudière Raoul ;

Inspecteurs centraux de 1^{re} catégorie :

Du 11 août 1953, avec ancienneté du 5 septembre 1952 : M. Lortet Jean ;

Du 1^{er} octobre 1955, avec ancienneté du 10 juillet 1955 : M. Coulon Jacques ;

Inspecteurs centraux de 2^e catégorie, 3^e échelon :

Du 1^{er} janvier 1951 :

- Avec ancienneté du 10 mai 1947 : M. Druvin Raymond ;
- Avec ancienneté du 20 juillet 1949 : M. Sommer Christian ;
- Avec ancienneté du 4 novembre 1949 : M. Warnet Adhémar ;
- Avec ancienneté du 28 mars 1950 : M. Subiela Édouard ;

Du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 4 octobre 1950 : M. Palmade Philippe ;

Du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 27 février 1950 : M. Dauidès Benjamin ;

Du 1^{er} mai 1952 :

- Avec ancienneté du 29 décembre 1949 : M. Daugé Jean ;
- Avec ancienneté du 6 octobre 1950 : M. BouSSION Bernard ;

Inspecteur hors classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 12 août 1948, inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 12 août 1950, 2^e échelon du 12 janvier 1953 et 3^e échelon du 12 mai 1955 : M. Huret Albert ;

Inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 15 juin 1951, et 2^e échelon du 15 mars 1954 : M. Dupuy Jacques ;

Inspecteur hors classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 6 août 1949, inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 août 1951, et promu au 2^e échelon du 6 décembre 1953 : M. Villette Jules ;

Inspecteur hors classe (indice 360) du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 7 juillet 1951, indice 390 du 22 octobre 1953 et inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 7 décembre 1953 : M. Brochard Raoul ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 4 mai 1950, inspecteur hors classe (indice 360) du 4 août 1952, indice 390 du 4 février 1954 et inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 4 novembre 1954 : M. Oddon Emile ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 10 septembre 1951 : M. Blanc Frédéric ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) du 1^{er} décembre 1949, avec ancienneté du 13 mars 1949, et 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 13 mars 1952 : M. Alarcon Marcellin ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) du 1^{er} août 1952, avec ancienneté du 13 septembre 1951, et 2^e échelon du 13 septembre 1954 : M. Martin Martin

(Arrêtés des 13, 16, 19, 23, 26, 27 janvier et 1^{er} février 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, agent de recouvrement, 5^e échelon du service des perceptions du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 8 avril 1951, et agent principal de recouvrement, 1^{er} échelon du 2 novembre 1953 : M. Barrère Henri. (Arrêté du 31 janvier 1956.)

Est nommé, après concours, contrôleur, 1^{er} échelon du service des perceptions du 30 décembre 1955 : M. Thuillet Roland. (Arrêté du 26 janvier 1956.)

Sont titularisés et reclassés commis de 3^e classe du service des perceptions :

Du 15 décembre 1954, avec ancienneté du 29 juin 1954 : M. Nivagioni Paul ;

Du 24 décembre 1954 : M. Faridoni Joseph ;

Du 29 décembre 1954 : M. Sbreccia Dominique ;

Du 19 février 1955 : M. Just Gérard, commis stagiaires.

(Arrêtés du 10 janvier 1956.)

Est nommé, après concours, commis stagiaire du service des perceptions du 26 décembre 1955 : M. Balmelli Gérard. (Arrêté du 25 janvier 1956.)

Est nommé cavalier de 8^e classe des impôts ruraux du 1^{er} janvier 1955 et reclassé cavalier de 5^e classe à la même date, avec ancienneté du 14 mars 1954 : M. Elouaar Kabbour, cavalier temporaire. (Arrêté du 30 décembre 1955.)

Sont placés, sur leur demande, dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 1^{er} décembre 1955 : MM. Legoy Georges, préposé-chef, 1^{er} échelon des douanes, et Cormery Robert, agent breveté, 2^e échelon des douanes. (Arrêtés des 24 et 26 novembre 1955.)

Est titularisé et reclassé dans l'administration des douanes et impôts indirects, inspecteur adjoint de 3^e classe du 28 novembre 1955, avec ancienneté du 28 mai 1953 : M. Durrieu André, inspecteur adjoint stagiaire des douanes. (Arrêté du 30 novembre 1955.)

Sont titularisés et nommés dans l'administration des douanes et impôts indirects, commis de 3^e classe du 15 décembre 1955 : MM. Bricout Paul et Boidec André, commis stagiaires. (Arrêtés des 12 et 15 décembre 1955.)

Est placé dans la position de disponibilité pour satisfaire à ses obligations militaires du 3 janvier 1956 : M. Coupé Jean, inspecteur adjoint de 2^e classe des douanes. (Arrêté du 28 décembre 1955.)

Est promu agent breveté, 1^{er} échelon des douanes du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 11 août 1952, et 2^e échelon du 1^{er} septembre 1955 : M. Blanc Marcel, préposé-chef, 2^e échelon. (Arrêtés du 2 novembre 1955.)

Est recruté en qualité de préposé-chef stagiaire des douanes du 1^{er} janvier 1956 : M. Lahitte Pierre. (Arrêté du 30 décembre 1955.)

Sont titularisés et nommés *préposés-chefs, 1^{er} échelon des douanes* du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1954 : MM. Makowski Antoine, Tachouet Jean-Marie et Paolacci Ange, préposés-chefs stagiaires. (Arrêtés du 5 décembre 1955.)

Sont reclassés *préposés-chefs, 1^{er} échelon des douanes* :

Du 1^{er} septembre 1953, avec ancienneté du 20 décembre 1951 (bonifications pour services militaires : 1 an 5 mois 11 jours, et pour services d'auxiliaire : 3 mois) : M. Bagard René ;

Du 6 janvier 1954, avec ancienneté du 4 février 1952 (bonifications pour services militaires : 7 mois 25 jours, et pour services d'auxiliaire : 11 mois 2 jours) : M. Gros Jean-Jacques ;

Du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 20 octobre 1952 (bonifications pour services militaires : 1 an 6 mois, et pour services d'auxiliaire : 1 mois 11 jours) : M. Jolly Guy ;

Du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 30 juillet 1951 (bonifications pour services militaires : 1 an 5 mois 28 jours, et pour services d'auxiliaire : 1 an 5 mois 3 jours) : M. Dutertre Christian ; l'intéressé est élevé au 2^e échelon de son grade du 30 juillet 1954.

préposés-chefs, 1^{er} échelon.

(Arrêtés des 21 janvier, 17 février et 29 septembre 1955.)

Sont promus dans l'administration des douanes et impôts indirects :

Gardien de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1955 : M. Boubekri Taïeb, m^{le} 774, gardien de 2^e classe ;

Gardiens de 2^e classe :

Du 1^{er} juin 1955 : M. Bennadir Mohammed, m^{le} 949 ;

Du 1^{er} août 1955 : M. Bouguerfa Lahsèn, m^{le} 793 ;

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Taoussi Jilali, m^{le} 1036, gardiens de 3^e classe ;

Cavalier de 2^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M. El Otmani el Khammar ben Sellam, m^{le} 1021, cavalier de 3^e classe ;

Gardien de 3^e classe du 1^{er} septembre 1955 : M. Fhaily M'Barek, m^{le} 1033, gardien de 4^e classe ;

Gardien de 4^e classe du 1^{er} novembre 1955 : M. Tayeb ben Lahcèn ben Hadj Mohamed, m^{le} 1019, gardien de 5^e classe.

(Arrêtés du 22 décembre 1955.)

Est reclassé *gardien de 4^e classe des douanes* du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 8 septembre 1948 (bonification pour services militaires : 5 ans 9 mois 23 jours) : M. Bennadir Mohammed, m^{le} 949, gardien de 5^e classe ; l'intéressé est promu à la 3^e classe de son grade du 17 mars 1952. (Arrêté du 10 août 1955.)

M. Marzouk Seghir, m^{le} 961, cavalier de 3^e classe des douanes dont la démission est acceptée, est rayé des cadres du ministère des finances du 16 décembre 1955. (Arrêté du 15 décembre 1955.)

Est remis *maître principal de 2^e catégorie, 3^e échelon des douanes* du 1^{er} novembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : M. Laporte Charles, maître principal de 2^e catégorie, 4^e échelon (Arrêté du 28 octobre 1955.)

* * *

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe du 1^{er} février 1951, avec ancienneté du 13 novembre 1949, et 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 13 novembre 1951 : M. Coeytaux André ;

Ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 27 octobre 1949, et 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 27 juin 1952 : M. Ploué Robert ;

Ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 6 juillet 1949, 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 octobre 1951, et 2^e classe du 6 décembre 1953 : M. Pelloux Gilbert ;

Ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 19 décembre 1950, et 3^e classe du 19 janvier 1953 : M. Michel Robert ;

Ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 3 février 1951, et 3^e classe du 3 mai 1953 : M. Jarrot Louis ;

Ingénieur subdivisionnaire de 3^e classe du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 21 octobre 1954 : M. Garin Louis ;

Ingénieur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 23 juillet 1949, *ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 23 août 1951, et 3^e classe du 23 septembre 1953 : M. Moschetti Albert ;

Ingénieur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 2 novembre 1949, *ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 2 décembre 1951, et 3^e classe du 2 février 1954 : M. Guermont Robert ;

Ingénieur adjoint de 2^e classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 27 février 1950, 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 mars 1952, et *ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe* du 3 mars 1954 : M. Sivadier Gaston ;

Ingénieur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 8 novembre 1952, et *ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe* du 17 novembre 1954 : M. Cabrier Louis ;

Ingénieur adjoint de 2^e classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 27 juin 1951, et 1^{re} classe du 23 juillet 1953 : M. Grognot Pierre ;

Ingénieur adjoint de 2^e classe du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 29 janvier 1953 : M. Noto Jean-Louis ;

Ingénieur adjoint de 3^e classe du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 26 mars 1953 : M. Vuillerme Claude ;

Sous-ingénieur hors classe (3^e échelon, après 4 ans) du 1^{er} juillet 1950, avec ancienneté du 24 juin 1949 : M. Scotto di Vettimo Lucien ;

Sous-ingénieur de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 3 janvier 1950, *sous-ingénieur hors classe (1^{er} échelon)* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 mars 1952, et 2^e échelon du 3 mars 1954 : M. Carol Casimir ;

Sous-ingénieur de 2^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 8 mars 1951, et 1^{re} classe du 8 avril 1953 : M. Aguillon Guy.

(Arrêtés des 9, 22, 29 novembre, 5, 6 et 20 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Adjoint technique principal de 4^e classe du 1^{er} septembre 1950, avec ancienneté du 27 avril 1948, 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 27 mai 1950, et 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 27 mai 1952 : M. Garin Louis ;

Adjoint technique de 1^{re} classe du 1^{er} août 1951, avec ancienneté du 3 mai 1950, *adjoint technique principal de 4^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 juin 1952, et 3^e classe du 3 juillet 1954 : M. Laval Maurice ;

Adjoint technique de 2^e classe du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 3 octobre 1949, 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 octobre 1951, *adjoint technique principal de 4^e classe* du 3 novembre 1953, et promu *adjoint technique principal de 3^e classe* du 3 décembre 1955 : M. Sérène André ;

Adjoint technique de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 23 août 1949, et *adjoint technique principal de 4^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 23 octobre 1951 : M. Noto Jean-Louis ;

Adjoint technique de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1950, avec ancienneté du 16 novembre 1949, et *adjoint technique principal de 4^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 février 1952 : M. Vuillerme Claude ;

Adjoint technique de 3^e classe du 1^{er} juin 1953, avec ancienneté du 17 mai 1953 : M. Croux Jean ;

Agent technique principal hors classe du 1^{er} février 1951, avec ancienneté du 3 juillet 1950, et agent technique principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) du 3 avril 1953 : M. Péronia Roland ;

Agent technique principal de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 15 août 1949, et agent technique principal hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 15 mars 1952 : M. Cordina Francis ;

Agent technique principal de 2^e classe du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 24 octobre 1949, et 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 24 juin 1952 : M. Dubar Julien ;

Agent technique principal de 2^e classe du 1^{er} avril 1951, avec ancienneté du 2 février 1950, et 1^{re} classe du 2 octobre 1952 : M. Trémet Robert ;

Agent technique principal de 3^e classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 21 août 1949, et 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 13 juillet 1952 : M. Ravel André ;

Agent technique principal de 3^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 18 octobre 1948, et 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 octobre 1951 : M. Nicosia Paul ;

Agent technique de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 17 décembre 1949, et agent technique principal de 3^e classe du 23 août 1952 : M. Bouchereau Claude ;

Agent technique de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 5 février 1950, et agent technique principal de 3^e classe du 5 janvier 1953 : M. Chapuis Georges ;

Agent technique de 2^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 17 avril 1950, et 1^{re} classe du 17 novembre 1952 : M. Scarbonchi Jean.

(Arrêtés des 22, 29 novembre, 5, 6, 7, 13 et 20 décembre 1955.)

Est promu sous-ingénieur de classe exceptionnelle du 1^{er} décembre 1955 : M. Lauga Roger, sous-ingénieur hors classe (3^e échelon). (Arrêté du 27 décembre 1955.)

Est nommé, après concours, adjoint technique stagiaire du 1^{er} août 1955 : M. Tron Ferdinand, agent technique à contrat. (Arrêté du 15 novembre 1955.)

Sont nommés du 28 janvier 1955 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (veilleur à rondes pointées) : M. Zagri Mohammed, agent temporaire ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon (personnel de nettoyage) : MM. Aznag Brick et Rouane Thami, agents journaliers. (Arrêtés du 5 janvier 1956.)

Est nommé agent public de 4^e catégorie, 6^e échelon (pointeur) du 1^{er} janvier 1955 : M. Ahmed ben Ali Saïd, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 9^e échelon. (Arrêté du 28 décembre 1955.)

Sont nommés du 28 janvier 1955 :

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon :

Porte-mire : M. Labab Ahmed ;

Manœuvres spécialisés, aides-mécaniciens : MM. Eljaouhari Mohamed et Sahel Abbès ;

Manœuvre spécialisé, aide-magasinier : M. Agrar Brick ;

Manœuvre spécialisé, aide-soudeur : M. Taleb Mohamed ;

Veilleur à rondes pointées : M. Tamika Layachi ;

Manœuvre spécialisé, aide-peintre : M. El Abbar Mohammed ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon (gardien) : M. Belkhatate Rahal,

agents journaliers.

(Arrêtés des 9 novembre, 28 décembre 1955, 6, 9 et 10 janvier 1956.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon (manœuvre non spécialisé) du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 1^{er} avril 1949 : M. Bouloute Ameur, agent journalier. (Arrêté du 30 septembre 1955.)

Est titularisé et nommé agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon (ouvrier qualifié) du 1^{er} janvier 1950, avec ancienneté du 29 décembre 1949 : M. Plaza Joseph, agent journalier. (Arrêté du 12 septembre 1955.)

* * *

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS.

Est promu vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (4^e échelon) du 30 juillet 1955 : M. Delmaire Marcel, vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (3^e échelon). (Arrêté du 2 mars 1956 complétant l'arrêté du 12 octobre 1955.)

Est promu commis chef de groupe de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Léonetti Nicolas, commis chef de groupe de 2^e classe. (Arrêté du 30 septembre 1955.)

Est titularisé et nommé adjoint technique du génie rural de 4^e classe du 10 décembre 1955, avec ancienneté du 10 décembre 1954 : M. Marseguerra Guy, adjoint technique stagiaire. (Arrêté du 30 décembre 1955.)

Est acceptée, à compter du 10 février 1956, la démission de son emploi de M. Roman Jean, chef de pratique agricole de 8^e classe. (Arrêté du 23 janvier 1956.)

Est promu commis de 2^e classe du 1^{er} mai 1955 : M. Pastor Camille, commis de 3^e classe. (Arrêté du 30 décembre 1955.)

Sont titularisés et nommés, après concours, avec dispense de stage, commis de 3^e classe du 1^{er} février 1955 : M^{lle} Labriet Raymonde, MM. de Decker Rémy, Péna Paul, Giacobini Yvan, Riso Alfred, Frenzouls Serge et Hassani Snoussi, agents temporaires. (Arrêtés du 30 décembre 1955.)

Sont confirmés dans l'emploi du 1^{er} octobre 1955 :

M. Monnier Robert, agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon ;

MM. Dorso François, Guevara Maurice, Garcia Louis et Martinez Emile, agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon ;

MM. Ringler Albert et Garcia Pierre, agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du 30 décembre 1955.)

Sont intégrées dans le cadre des commis, en application de l'arrêté viziriel du 10 septembre 1953, en qualité de :

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 : M^{me} Roussel Marie-Rose, dactylographe, 8^e échelon ;

Commis de 2^e classe du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} août 1955 : M^{me} Ode Aimée, dame employée de 2^e classe.

(Arrêtés des 21 et 23 décembre 1955.)

Est réintégré dans les cadres de la direction de l'agriculture et des forêts du 16 décembre 1955 : M. Lahsen ben Ali el Hemri, chaouch de 1^{re} classe. (Arrêté du 21 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Chimiste principal du 1^{er} octobre 1948, avec ancienneté du 30 août 1947, promu *chimiste en chef de 2^e classe* du 1^{er} août 1953, avec ancienneté du 30 juin 1952, et *chimiste en chef de 1^{re} classe* du 30 juin 1954 : M. Toubol Valentin, chimiste en chef de 1^{re} classe ;

Vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 20 septembre 1950, promu *vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (2^e échelon)* du 20 septembre 1952 et *vétérinaire-inspecteur principal, 1^{er} échelon* du 1^{er} décembre 1955 : M. Druillet Jean, vétérinaire-inspecteur principal, 1^{er} échelon ;

Vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 5 février 1951, promu *vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (2^e échelon)* du 5 juin 1953 et *vétérinaire-inspecteur principal, 1^{er} échelon* du 1^{er} octobre 1955 : M. Flament René, vétérinaire-inspecteur principal, 1^{er} échelon ;

Vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 5 février 1951, promu *vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (2^e échelon)* du 5 février 1953 et *vétérinaire-inspecteur principal, 1^{er} échelon* du 1^{er} juillet 1955 : M. Hérault Marcel, vétérinaire-inspecteur principal, 1^{er} échelon ;

Vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 20 mai 1950, *vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (2^e échelon)* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 20 mai 1952, et promu *vétérinaire-inspecteur en chef, 1^{er} échelon* du 1^{er} janvier 1954 : M. Cinquin Jean, vétérinaire-inspecteur en chef, 1^{er} échelon ;

Vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 7 juillet 1951, promu *vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (4^e échelon)* du 7 juillet 1953 et *vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon)* du 7 juillet 1954 : M. Dupin Frédéric, vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon) ;

Vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 28 juin 1950, *vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (4^e échelon)* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 28 juin 1952, et promu *vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon)* du 28 juin 1953 : M. Marchandise Georges, vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon) ;

Vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 11 janvier 1951, promu *vétérinaire-inspecteur de 2^e classe (4^e échelon)* du 11 mars 1953 et *vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon)* du 1^{er} janvier 1955 : M. Prud'homme Armand, vétérinaire-inspecteur de 1^{re} classe (1^{er} échelon) ;

Ingénieur principal des services agricoles, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 19 juin 1949, promu *ingénieur principal, 2^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 4 juillet 1951, *ingénieur principal, 3^e échelon* du 4 juillet 1953 et *ingénieur en chef, 1^{er} échelon* du 1^{er} janvier 1955 : M. Thauvin Pierre, ingénieur en chef des services agricoles, 1^{er} échelon ;

Ingénieur des services agricoles, 3^e échelon du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 22 novembre 1950, et promu au *4^e échelon* du 22 février 1953 : M. Faure Pierre, ingénieur des services agricoles, 4^e échelon ;

Chef de pratique agricole de 5^e classe du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 11 mai 1950, *chef de pratique agricole de 4^e classe* du 11 mai 1953 et promu *ingénieur des travaux agricoles, 3^e échelon* du 16 décembre 1954 : M. Richez Jacques, ingénieur des travaux agricoles, 3^e échelon ;

Contrôleur de la défense des végétaux de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 22 novembre 1949, et promu *contrôleur hors classe (1^{er} échelon)* du 22 septembre 1952 : M. Quiles Antoine, contrôleur de la défense des végétaux hors classe (1^{er} échelon) ;

Chef de pratique agricole hors classe (2^e échelon) du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 2 septembre 1950 : M. Ducrocq Pierre, chef de pratique agricole hors classe (2^e échelon) ;

Moniteur agricole de 6^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 9 septembre 1949, *moniteur agricole de 5^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 9 avril 1952, promu *chef de pratique agricole de 6^e classe* du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951, et *chef de pratique agricole de 5^e classe* du 1^{er} août 1953 : M. Gras Albert, chef de pratique agricole de 5^e classe ;

Conducteur des améliorations agricoles de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 14 décembre 1949, et promu *conducteur principal des améliorations agricoles de 4^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 14 juin 1952 : M. Belmonte Albert, conducteur principal des améliorations agricoles de 4^e classe ;

Agent d'élevage de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 18 avril 1950, et promu *agent d'élevage hors classe (1^{er} échelon)* du 18 novembre 1952 : M. Leclère Lucien, agent d'élevage hors classe (1^{er} échelon) ;

Agent d'élevage de 4^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 27 décembre 1948, promu *agent d'élevage de 3^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 26 juillet 1951, et *agent d'élevage de 2^e classe* du 26 février 1954 : M. Paoli Ange, agent d'élevage de 2^e classe ;

Agent d'élevage de 3^e classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 18 avril 1951, et promu *agent d'élevage de 2^e classe* du 18 novembre 1953 : M. Galant Roland, agent d'élevage de 2^e classe ;

Agent d'élevage de 3^e classe du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 18 juin 1950, et promu *agent d'élevage de 2^e classe* du 18 mars 1953 : M. Gailhard Robert, agent d'élevage de 2^e classe ;

Agent d'élevage de 3^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 21 juin 1950, et promu *agent d'élevage de 2^e classe* du 21 janvier 1953 : M. Brun André, agent d'élevage de 2^e classe ;

Agent d'élevage de 4^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 26 décembre 1948, et *agent d'élevage de 3^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 18 mars 1952 : M. Errant Fulgence, agent d'élevage de 3^e classe ;

Agent d'élevage de 5^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 26 juillet 1950, et promu *agent d'élevage de 4^e classe* du 26 juillet 1953 : M. Vassy Julien, agent d'élevage de 4^e classe ;

Agent d'élevage de 4^e classe du 16 décembre 1954, avec ancienneté du 8 décembre 1954 : M. Thibaut Edgard, agent d'élevage de 5^e classe ;

Agent d'élevage de 5^e classe du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 5 janvier 1950, et promu *agent d'élevage de 4^e classe* du 5 mars 1953 : M. Marchetti Charles, agent d'élevage de 4^e classe ;

Agent d'élevage de 5^e classe du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 15 septembre 1950, et *agent d'élevage de 4^e classe* du 15 septembre 1953 : M. Degrenne Roger, agent d'élevage de 4^e classe ;

Agent d'élevage de 6^e classe du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 28 mai 1951, et promu *agent d'élevage de 5^e classe* du 28 mai 1954 : M. Herrero Daniel, agent d'élevage de 5^e classe ;

Agent public de 1^{re} catégorie, 3^e échelon du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 21 janvier 1951, et promu au *4^e échelon* du 4 octobre 1953 : M. Cipriani Pierre, agent public de 1^{re} catégorie, 4^e échelon ;

Moniteur agricole de 7^e classe du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951, et promu *moniteur agricole de 6^e classe* du 1^{er} novembre 1953 : M. Beziau Henri, moniteur agricole de 6^e classe ;

Commis principal hors classe du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 18 octobre 1950, promu *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 18 avril 1953 et *commis chef de groupe de 4^e classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Montagne Gérard, commis chef de groupe de 4^e classe ;

Commis principal de 2^e classe du 5 mars 1948, avec ancienneté du 26 juin 1946, et promu *commis principal de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 22 janvier 1951 : M. Bodet Eugène, sous-économe de 4^e classe ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} juin 1950, avec ancienneté du 11 mars 1949, promu *commis principal de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 septembre 1951, et *commis principal hors classe* du 11 mars 1954 : M. Laurent André, commis principal hors classe ;

Commis de 3^e classe du 26 décembre 1952, *commis de 1^{re} classe* du 26 décembre 1952, avec ancienneté du 4 octobre 1950, et *commis principal de 3^e classe* du 4 juillet 1953 : M. Bertoux Denis, commis principal de 3^e classe ;

Commis de 3^e classe du 1^{er} mai 1953, avec ancienneté du 23 mars 1951, *commis de 2^e classe* du 1^{er} mai 1953, avec ancienneté du 6 juin 1952, et *commis de 1^{re} classe* du 23 janvier 1955 : M. Lamarque Maurice, commis de 1^{re} classe ;

Commis de 3^e classe du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 19 juin 1952, et *commis de 2^e classe* du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 27 février 1953 : M. Guyard Maurice, *commis de 2^e classe*

(Arrêtés des 15, 24 octobre, 7, 9, 23, 24 novembre, 12, 19, 30 décembre 1955, 13 janvier, 9 et 14 février 1956.)

Sont promus, au service de la conservation foncière :

Contrôleur principal de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Miliani Michel, *contrôleur principal de 2^e classe* ;

Secrétaire de conservation de 3^e classe du 1^{er} juin 1955 : M. Lachèze André, *secrétaire de conservation de 4^e classe*.

(Arrêtés du 31 janvier 1956.)

Sont nommées, après concours, *secrétaires de conservation de 6^e classe (stagiaires)* du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Bacart Huguette, agent de recouvrement au service des perceptions, et M^{me} Parenthoux Marie-Antoinette, *secrétaire de conservation temporaire*. (Arrêtés des 20 décembre 1955 et 17 janvier 1956.)

Est nommé *agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (dessinateur qualifié)* du 1^{er} octobre 1955 : M. Lloret François, *agent temporaire des eaux et forêts*. (Arrêté du 15 novembre 1955.)

Sont reclassés à l'administration des eaux et forêts, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Adjoint forestier de 5^e classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 21 février 1951, et *4^e classe* du 21 septembre 1953 : M. Germain Raymond, *adjoint forestier de 4^e classe* ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 27 février 1952, et *1^{re} classe* du 26 janvier 1955 : M. Souresseau Maurice, *commis principal de 2^e classe* ;

Agent technique des eaux et forêts de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 11 décembre 1951, et nommé *agent technique hors classe* du 3 avril 1954 : M. Viale Robert, *agent technique hors classe*.

(Arrêtés des 27 octobre, 9 novembre et 12 décembre 1955.)

Est reclassé, en application du dahir du 27 décembre 1954 et de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945, *commis de 3^e classe des eaux et forêts* du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 3 mai 1951, et *commis de 2^e classe* du 3 septembre 1954 : M. Maestracci Paul, *commis de 3^e classe*. (Arrêté du 3 novembre 1955.)

Est recruté en qualité d'*agent technique stagiaire des eaux et forêts* du 1^{er} octobre 1955 : M. Garcia Louis. (Arrêté du 10 novembre 1955.)

Est titularisé et nommé *agent technique des eaux et forêts de 3^e classe* du 1^{er} août 1954, avec ancienneté du 1^{er} mai 1953 : M. Grimaldi Jean, *agent technique stagiaire*. (Arrêté du 19 octobre 1955.)

Est promu *ingénieur des eaux et forêts de 2^e classe (4^e échelon)* du 1^{er} décembre 1955 : M. Pfalzgraf Jacques, *ingénieur de 2^e classe (3^e échelon)*. (Arrêté du 22 août 1955.)

Sont promus du 1^{er} décembre 1955 :

Chef de district des eaux et forêts de 2^e classe : M. Dubois Marcel, *chef de district de 3^e classe* ;

Sous-chef de district des eaux et forêts de 1^{re} classe : M. Havouist Henri, *sous-chef de district de 2^e classe* ;

Sous-chef de district des eaux et forêts de 2^e classe : M. Cassou Eugène, *sous-chef de district de 3^e classe* ;

Agents techniques des eaux et forêts hors classe : MM. Marandel Pierre, Arnaud Bernard et Béziat Robert, *agents techniques de 1^{re} classe* ;

Agents techniques des eaux et forêts de 1^{re} classe : MM. Casta Jean, Counil Jean, Rabiller Robert et Marceron Guy, *agents techniques de 2^e classe* ;

Agents techniques des eaux et forêts de 2^e classe : MM. Chastagner Roger et Berdu Henri, *agents techniques de 3^e classe*.

(Arrêtés du 22 août 1955.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Sont titularisés et nommés :

Cavaliers des eaux et forêts de 8^e classe :

Du 1^{er} juillet 1955 et reclassé *cavalier de 6^e classe* à la même date, avec ancienneté du 7 novembre 1953 : M. Tahri Mhammed ;

Du 1^{er} août 1955 et reclassé *cavalier de 5^e classe* à la même date, avec ancienneté du 10 juillet 1955 : M. Maki Mekki ;

Cavaliers des eaux et forêts de 8^e classe du 1^{er} août 1955 et reclassés *cavaliers de 7^e classe* à la même date :

Avec ancienneté du 30 juin 1952 : M. Fraoui Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} novembre 1953 : M. El Baz el Hassan,

agents journaliers.

(Arrêtés des 2 juillet, 24 et 28 octobre 1955.)

* * *

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *moniteur de 4^e classe*, avec ancienneté du 3 décembre 1951 : M. Fischer William. (Arrêté du 18 décembre 1955.)

Est titularisé et reclassé *moniteur de 6^e classe* du 6 juin 1954, avec ancienneté du 6 juillet 1952, et nommé *moniteur de 5^e classe* du 6 mars 1955 : M. Guillon Henri, *moniteur de 6^e classe (stagiaire)*. (Arrêté du 1^{er} octobre 1955.)

Est reclassée *monitrice de 6^e classe* du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 16 juin 1952, et promue *monitrice de 5^e classe* du 16 mars 1955 : M^{me} Lepagnol Marie-Madeleine. (Arrêté du 26 décembre 1955.)

Est titularisé et reclassé *moniteur de 6^e classe* du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 27 décembre 1950, et reclassé *moniteur de 5^e classe* du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 27 décembre 1953 : M. Planet Claude, *moniteur de 6^e classe (stagiaire)*. (Arrêté du 1^{er} août 1955.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *adjoint d'inspection de 1^{re} classe*, avec ancienneté du 8 juin 1950, et promu *adjoint d'inspection de classe exceptionnelle* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 8 juin 1952 : M. Carré Hubert. (Arrêté du 10 octobre 1955.)

Sont reclassés du 1^{er} juillet 1955 :

Moniteur de 5^e classe, avec ancienneté du 13 décembre 1951, et *moniteur de 4^e classe* du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 13 décembre 1954 : M. Quillever Alain ;

Moniteur de 6^e classe, avec ancienneté du 8 septembre 1951, et *moniteur de 5^e classe* du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 8 septembre 1954 : M. Gelormini Georges,

moniteurs de 6^e classe.

(Arrêtés des 1^{er} et 18 octobre 1955.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *adjoint d'inspection de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 30 septembre 1947 : M. Mailly Roger. (Arrêté du 19 novembre 1955.)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

Sont recrutés en qualité de :

Médecin de 3^e classe du 18 mars 1955, avec ancienneté du 18 mars 1954 : M. Collon Pierre ;

Médecin stagiaire du 18 mars 1955 : M. Dary Jean ;

Adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) :

Du 29 avril 1955 : M^{lle} Sambarin Jacqueline ;

Du 30 avril 1955 : M^{lle} Jourdan Micheline ;

Du 1^{er} mai 1955 : M^{lle} Girault Albert ;

Du 14 mai 1955 : M^{lles} Chevalier Cécile et Juget Madeleine ;

Du 20 mai 1955 : M^{lle} Gaffiat Michèle ;

Adjointe de santé de 5^e classe (cadre des non diplômées d'État) du 26 avril 1955 : M^{lle} Berville Gisèle ;

Assistante sociale de 6^e classe du 1^{er} septembre 1955 : M^{lle} Aubert Simone ;

Sage-femme de 5^e classe du 19 novembre 1955 : M^{lle} Emmenecker Marcelle ;

Adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) :

Du 1^{er} novembre 1955 : M^{lle} Aït-Idir Malika ;

Du 15 novembre 1955 : M^{lle} Piedvache Marguerite ;

Du 16 décembre 1955 : M^{me} Arpin Josette.

(Arrêtés des 23, 26, 29 avril, 2, 4, 9, 21, 25 mai, 21 octobre, 23, 29 novembre, 12 et 17 décembre 1955.)

Sont titularisés et nommés :

Médecins de 3^e classe :

Du 7 juillet 1955 : M. Gatheron François ;

Du 14 juillet 1955 : M^{lle} Delons Simone ;

Du 21 juillet 1955 : M. Pouget Jean-Pierre, médecins stagiaires ;

Adjointe et adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} novembre 1955 :

M^{lle} O'Rorke Jeanne, dactylographe temporaire qualifiée ;

M. Allenet René, adjoint de santé temporaire, non diplômé d'État.

(Arrêtés des 7 juin, 17 et 23 novembre 1955.)

Sont promus :

Médecin principal de classe exceptionnelle du 1^{er} juillet 1955 : M. Chabannes Jean, médecin principal de 1^{re} classe ;

Pharmacien principal de 3^e classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Lévêque Jean, pharmacien de 1^{re} classe ;

Médecin de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Franc Noël, médecin de 2^e classe ;

Administrateur-économiste principal de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1955 : M. Gauthier Gaston, administrateur-économiste principal de 2^e classe ;

Administrateur-économiste principal de 5^e classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Bastie Jean, administrateur-économiste principal de 6^e classe ;

Administrateurs-économistes principaux de 6^e classe :

Du 1^{er} juin 1955 : M. Chevalier Yves ;

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Bigan André, administrateurs-économistes de 1^{re} classe ;

Adjointes de santé de 3^e classe (cadre des diplômées d'État) du 1^{er} juin 1955 : M^{lle} Thomas Geneviève et M^{me} Bertout Liliane, adjointes de santé de 4^e classe (cadre des diplômées d'État).

(Arrêtés des 23 mai, 7, 13 et 17 juin 1955.)

Sont nommés :

Administrateurs-économistes stagiaires (après concours) :

Du 1^{er} janvier 1955 : M. Lary Georges, contrôleur-stagiaire ;

Du 1^{er} avril 1955 : M. Tourougui Driss, commis d'interprétariat principal de 2^e classe ;

Assistante sociale de 6^e classe du 1^{er} janvier 1955 : M^{me} Martin Georgette, assistante sociale à contrat ;

Adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) du 8 novembre 1954 : M^{me} Desbordes Nicole, adjointe de santé temporaire (diplômée d'État) ;

Adjointes et adjoints de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) :

Du 1^{er} janvier 1955 : M^{me} Dessauw Liliane ; MM. Pérot Raymond et Richard Maurice, agents sanitaires ;

Du 1^{er} mai 1955 : M. Juvin André, adjoint de santé temporaire (non diplômé d'État), et M^{lle} Castanet Jeanne, personnel occasionnel.

(Arrêtés des 29 décembre 1954, 23 mars, 4, 14, 21, 26 avril et 3 mai 1955.)

Sont réintégrées, pour ordre, en qualité d'adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) :

Du 1^{er} septembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} août 1954 : M^{lle} Mansoux Gilberte ;

Du 1^{er} octobre 1955 :

Avec ancienneté du 5 août 1954 : M^{lle} Croizier Louise ;

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1955 : M^{lle} Le Bègue de Germiny Odile.

(Arrêtés des 21 octobre et 17 novembre 1955.)

Est reclassé médecin de 3^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 27 juin 1948, médecin de 2^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 27 juin 1950, et médecin de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 27 juin 1952 : M. Pouchard Pierre, médecin de 1^{re} classe. (Arrêté du 1^{er} février 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Médecin principal de 2^e classe du 6 juillet 1954, avec ancienneté du 12 février 1954 (majoration pour services de guerre : 4 mois 24 jours) : M. Cazaux Gérard, médecin principal de 2^e classe ;

Médecin de 3^e classe du 4 février 1953, avec ancienneté du 19 avril 1952, et médecin de 2^e classe du 19 avril 1954 : M. Montagne Francis, médecin de 3^e classe ;

Adjoint de santé de 2^e classe (cadre des diplômés d'État) du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 15 avril 1951, et adjoint de santé de 1^{re} classe (cadre des diplômés d'État) du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 16 avril 1954 : M. Tuiller Marcel, adjoint de santé de 3^e classe (diplômé d'État) ;

Adjoint de santé de 2^e classe (cadre des non diplômés d'État), avec ancienneté du 4 mars 1950 (majoration pour services de guerre : 11 mois 27 jours), et promu adjoint de santé de 1^{re} classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} avril 1953 : M. Lochet René, adjoint de santé de 1^{re} classe (non diplômé d'État) ;

Administrateur-économiste principal de 2^e classe (ancienne hiérarchie) du 1^{er} août 1950, avec ancienneté du 12 mars 1950 (majoration pour services de guerre : 4 mois 19 jours), administrateur-économiste principal de 1^{re} classe (ancienne hiérarchie) du 1^{er} août 1952, classé du 1^{er} janvier 1954 dans la nouvelle hiérarchie des administrateurs-économistes en qualité d'administrateur-économiste principal de 4^e classe, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et promu administrateur-économiste principal de 3^e classe du 1^{er} septembre 1954 : M. Couchot Marcel, administrateur-économiste principal de 3^e classe ;

Administrateur-économiste principal de 3^e classe (ancienne hiérarchie) du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 26 juillet 1950 (majoration pour services de guerre : 9 mois 5 jours), administrateur-économiste principal de 2^e classe (ancienne hiérarchie) du 1^{er} octobre 1952, nommé administrateur-économiste principal de 5^e classe (nouvelle hiérarchie) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et promu administrateur-économiste principal de 4^e classe du 1^{er} novembre 1954 : M. Durand Raymond, administrateur-économiste principal de 4^e classe ;

Adjoint de santé de 1^{re} classe (cadre des diplômés d'État) du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 28 mars 1950 (majoration pour

services de guerre : 1 an 3 mois 3 jours), et nommé *sous-économiste de 2^e classe* du 1^{er} avril 1953 : M. Deudon Maurice, *sous-économiste de 2^e classe* ;

Adjoint de santé de 2^e classe du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 22 juillet 1950 (majoration pour services de guerre : 1 an 7 mois 9 jours), et nommé *sous-économiste de 3^e classe* du 1^{er} avril 1953 : M. Bascunana Guy, *sous-économiste de 3^e classe* ;

Sous-économiste de 4^e classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 6 avril 1951 (majoration pour services de guerre : 1 an 2 mois 25 jours), et promu *sous-économiste de 3^e classe* du 1^{er} février 1954 : M. Tournan Lucien, *sous-économiste de 3^e classe* ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} août 1949, avec ancienneté du 24 mars 1948 (majoration pour services de guerre : 1 an 4 mois 7 jours), *commis principal de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 24 mars 1951, et nommé *sous-économiste de 4^e classe* du 1^{er} décembre 1953 : M. Mœuf Eugène, *sous-économiste de 4^e classe* ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 12 avril 1954 (majoration pour services de guerre : 1 an 2 mois 19 jours), nommé *commis chef de groupe de 5^e classe* du 1^{er} janvier 1953 et promu *commis chef de groupe de 4^e classe* du 1^{er} février 1955 : M. Milan Jules, *commis chef de groupe de 4^e classe* ;

Commis principal hors classe du 1^{er} juillet 1950, avec ancienneté du 23 avril 1949 (majoration pour services de guerre : 1 an 2 mois 8 jours), *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 23 novembre 1951, nommé *commis chef de groupe de 4^e classe* du 1^{er} janvier 1953 et promu *commis chef de groupe de 3^e classe* du 1^{er} février 1955 : M. Denemark Armand, *commis chef de groupe de 3^e classe* ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 25 juillet 1949 (majoration pour services de guerre : 2 ans 4 mois 6 jours), promu *commis principal hors classe* du 1^{er} septembre 1952 et nommé *commis chef de groupe de 4^e classe* du 1^{er} février 1955 : M. Bassino Henry, *commis chef de groupe de 4^e classe* ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 28 avril 1949 (majoration pour services de guerre : 1 an 6 mois 2 jours), et promu *commis principal de 1^{re} classe* du 1^{er} août 1952 : M. Chaigneau Pierre, *commis principal de 1^{re} classe*.

(Arrêtés des 25 janvier, 4 mars, 12 mai, 16 août, 15, 28 octobre, 2, 8 décembre 1955, 1^{er} et 3 février 1956.)

Sont placées dans la position de disponibilité pour convenances personnelles :

Du 1^{er} mai 1955 : M^{me} Chatellain Cécile ;

Du 7 mai 1955 : M^{lle} Fabas Marie-Thérèse,

adjointes de santé de 5^e classe (diplômées d'État) ;

Du 20 mai 1955 : M^{me} Bizien Christiane, adjointe de santé de 4^e classe (diplômée d'État) ;

Du 1^{er} juillet 1955 : M^{me} Pfirrmann Jeanne, assistante sociale principale de 2^e classe ; M^{me} Rives Françoise, adjointe de santé de 5^e classe (diplômée d'État) ;

Du 15 décembre 1955 : M^{me} Mathieu Pierrette, adjointe de santé de 5^e classe (diplômée d'État) ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{lle} Bertout Liliane, adjointe de santé de 4^e classe (diplômée d'État) ;

Du 24 janvier 1956 : M^{lle} Carteret Jacqueline, adjointe de santé de 5^e classe (diplômée d'État).

(Arrêtés des 17, 24, 27 mai, 2, 3, 7, 13 juin, 27, 28 décembre 1955 et 31 janvier 1956.)

Est placée d'office dans la position de disponibilité du 11 mai 1955 : M^{lle} Erbin Marie, adjointe spécialiste de santé de 4^e classe. (Arrêté du 28 juin 1955.)

Les agents dont les noms suivent, dont la démission est acceptée, sont rayés des cadres du ministère de la santé :

Du 13 juin 1955 : M. Brendel René, commis stagiaire ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Coutras René, adjoint de santé de 4^e classe (non diplômé d'État) ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Ruffey Gisèle, adjointe de santé de 3^e classe (diplômée d'État).

(Arrêtés des 13 juin, 12 et 19 décembre 1955.)

Les prénoms de M. Blancher Jean, Marie, Georges, médecin principal de 3^e classe, sont remplacés sur les contrôles du personnel du ministère de la santé par ceux de : Georges, Jean, Marie.

Les prénoms de M. Cezilly Jean, Henri, Louis, Gustave, adjoint de santé de 3^e classe (diplômé d'État), sont remplacés sur les contrôles du personnel du ministère de la santé par ceux de : Henri, Louis, Gustave, Jean.

(Arrêtés des 4 et 8 juin 1955.)

Est nommé *infirmier stagiaire* du 1^{er} janvier 1956 : M. Aomar ben El Mekki, *infirmier temporaire*. (Arrêté du 14 janvier 1956.)

Sont nommés :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon (chauffeur de camions et voitures légères) du 1^{er} août 1955 : M. Nawhi Ahmed ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (aide-mécanicien) du 1^{er} février 1955 : M. Ramli el Bachir ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1955 :

Garde-malade : M^{me} Zioui Kabboura ;

Personnel de nettoyage : M. Bensifoun Salah, agents temporaires.

(Arrêtés des 20, 25 octobre et 5 décembre 1955.)

Sont titularisés et nommés *sous-agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon* du 1^{er} février 1955 : MM. El Haloumi Mohamed, Louassit Omar, Bouabib Mohammed, Boualem Abdeslem, Khalifi Moussa, Loukili Abdelkadèr, Sadek Hadj, Dabchi Mohammed, Lahfadi Mohammed, Chenani Bouchaïb, Bellanaya Allal, Bakouch Bouchaïb et El Korris el Houssaïn, agents temporaires. (Arrêtés des 1^{er} septembre, 4, 14, 17 octobre et 9 décembre 1955.)

Est titularisé et nommé *infirmier de 3^e classe* du 1^{er} décembre 1955 : M. M'Daghri Alaoui Hachem, *infirmier stagiaire*. (Arrêté du 7 novembre 1955.)

Sont reclassés :

Infirmier de 3^e classe du 1^{er} août 1951, avec ancienneté du 7 octobre 1949, *infirmier de 2^e classe* du 7 avril 1952, *infirmier de 1^{re} classe* du 7 avril 1952, avec ancienneté du 7 avril 1950, et promu *maître-infirmier de 3^e classe* du 1^{er} novembre 1953 : M. Mohamed ben Bellah ;

Infirmier de 3^e classe du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1947, *infirmier de 2^e classe* du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1951, et promu *infirmier de 1^{re} classe* du 1^{er} août 1954 : M. Igzidèn Noufella,

infirmiers de 3^e classe.

(Arrêtés des 5 et 20 juin 1955.)

Sont recrutés en qualité d'*infirmiers stagiaires* :

Du 1^{er} novembre 1954 : M^{lle} Sayerh Rabia ;

Du 1^{er} mai 1955 : M. Kadri Driss.

(Arrêtés des 10 juin et 25 octobre 1955.)

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2250, du 9 décembre 1955, page 1837.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Adjoint de santé de 3^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} juillet 1949,
Adjoint de santé de 3^e classe (cadre des diplômés d'État) du 1^{er} avril 1954, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952,

Ajouter :

« ... et promu adjoint de santé de 2^e classe (cadre des diplômés d'Etat) du 1^{er} janvier 1955 : M. Daguerre Bernard, »

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2250, du 9 décembre 1955, page 1838.

Au lieu de :

« Sont recrutées en qualité d'adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'Etat) et astreintes à un stage d'une durée minimum de deux ans :

« Du 2 septembre 1955 : M^{lle} Vacherot Marie-Andrée » ;

Lire :

« Sont recrutées en qualité d'adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'Etat) :

« Du 2 septembre 1955 : M^{lle} Vacherot Marie-Andrée ; »

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2252, du 23 décembre 1955, page 1897.

Au lieu de :

« Est reclassé adjoint de santé de 4^e classe (cadre des non diplômés d'Etat)
M. Emond Gilbert, adjoint de santé de 5^e classe (cadre des diplômés d'Etat) » ;

Lire :

« Est reclassé adjoint de santé de 4^e classe (cadre des non diplômés d'Etat)
M. Emond Gilbert, adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'Etat). »

*
*
*

TRÉSORERIE GÉNÉRALE.

Sont nommés, après concours, du 1^{er} décembre 1955 :

Commis stagiaire du Trésor : M. Bennani Mohamed ;

Dactylographe, 1^{er} échelon : M^{me} Schlouch Marcelle.

(Arrêtés du trésorier général des 28 et 30 janvier 1956.)

Honorariat.

Est nommé inspecteur principal honoraire de la jeunesse et des sports : M. Richez Jean, inspecteur principal de 1^{re} classe, remis à la disposition de son administration d'origine. (Arrêté résidentiel du 18 décembre 1955.)

Admission à la retraite.

M. Lagrange Etienne, chef des ateliers de l'Imprimerie officielle, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du 1^{er} juin 1956. (Arrêté du secrétaire général du 1^{er} mars 1956.)

M. Renard André, ingénieur géomètre principal de classe exceptionnelle du service topographique chérifien, est admis, au titre des dispositions transitoires du dahir du 26 janvier 1955, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts du 1^{er} février 1956. (Arrêté du 7 janvier 1956.)

M. Fath Allah Abdallah, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon, est admis à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres de la direction de l'intérieur du 1^{er} janvier 1956. (Arrêté du 17 février 1956.)

M. Dransart Philippe, secrétaire de conservation de classe exceptionnelle, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts du 1^{er} mars 1956. (Arrêté du 13 janvier 1956.)

M. Grimaldi André, médecin principal de classe exceptionnelle, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de la santé du 1^{er} juillet 1955. (Arrêté du 1^{er} mars 1955.)

M. Lapiere Alcide, sous-chef de district des eaux et forêts de 1^{re} classe, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts (administration des eaux et forêts) du 1^{er} février 1956. (Arrêté du 17 octobre 1955.)

M. Borromet Léopold, brigadier des eaux et forêts de 3^e classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, d'office, pour invalidité ne résultant pas du service, et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts du 1^{er} juillet 1951. (Arrêté du 12 décembre 1955 rapportant l'arrêté du 4 août 1950.)

M^{lle} Pouyfaucou Flavie, dactylographe, 6^e échelon de la direction de l'intérieur, est admise à faire valoir ses droits à la retraite et rayée des cadres du 1^{er} avril 1956. (Arrêté du 12 janvier 1956.)

M. Lassal el Hachmi, m^{le} 406, sous-chef gardien de 3^e classe des douanes, est admis à faire valoir ses droits à la retraite au titre des dispositions transitoires prévues par l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955, et rayé des cadres du ministère des finances du 1^{er} janvier 1956. (Arrêté du 29 novembre 1955.)

M. Scheidhauer Michel, inspecteur central de 2^e catégorie (3^e échelon) des douanes, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère des finances (administration des douanes et impôts indirects) du 1^{er} février 1956. (Arrêté du 5 décembre 1955.)

M. Oussadd Rahou, m^{le} 52, infirmier-vétérinaire de 2^e classe, est admis à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts du 1^{er} janvier 1956. (Arrêté du 11 janvier 1956.)

Résultats de concours et d'examens.

Examen probatoire du 2 février 1956 pour la titularisation, au titre du dahir du 5 avril 1945, de fqjhs temporaires du service des impôts ruraux.

Candidats admis (ordre de mérite) : MM. Zougou Mohammed, Nejjar Abdelhak et El Gaïdi Mohammed.

AVIS ET COMMUNICATIONS**MINISTÈRE DES FINANCES.****Service des perceptions.****Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs.**

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 15 MARS 1956. — *Impôt sur les bénéficiaires professionnels* : centre d'Inezgane, rôle spécial 1 de 1956 ; Agadir, rôles spéciaux 6 et 7 de 1956 ; centre d'Ouaouzarhte, rôle spécial 1 de 1956 ; Casablanca-Centre, rôles spéciaux 112, 113 et 116 de 1956 ; centre de Beauséjour, rôle spécial 3 de 1956 ; Casablanca-Ouest, rôle spécial 7 de 1956 (21) ; Casablanca—Roches-Noires, rôles spéciaux 6 et 7 de 1956 (6) ; Fedala, rôles spéciaux 2 et 3 de 1956 ; Casablanca-Centre, rôles spéciaux 114 et 115 de 1956 ; centre de Guercif, rôle spécial 1 de 1956 ; circonscription d'Ouarzazate, rôle spécial 1 de 1956 ; Marrakech-Médina, rôle spécial 9 de 1956 ; Meknès-Ville nouvelle, rôles spéciaux 4 et 5

de 1956 ; Midelt, rôle spécial 1 de 1956 ; Rabat-Nord, rôles spéciaux 3, 4 et 5 de 1956 (2, 3, 4) ; Rabat-Sud, rôles spéciaux 5 et 6 de 1956 ; centre de Souk-el-Arba-du-Rharb, rôle spécial 1 de 1956.

LE 20 MARS 1956. — *Taxe de compensation familiale* : Imouzzèr-du-Kandar, émission primitive de 1956 ; Sefrou, émission primitive de 1956.

Complément à la taxe de compensation familiale : Aïn-es-Sebaâ, rôle 1 de 1956 (9).

Prélèvement sur les traitements et salaires : Casablanca—Roches-Noires, rôle 1 de 1955 (6) ; Casablanca-Centre, rôles 5 de 1953 et 4 de 1954 (5 bis, 6 bis) ; Oasis I, rôles 4 de 1953 et 3 de 1954 (13) ; Beauséjour, rôle 3 de 1954 (12) ; Casablanca-Mâarif, rôle 3 de 1954 (8).

*Le sous-directeur,
chef du service des perceptions,
PEY.*

**Médaille d'honneur du travail des employés, ouvriers et assimilés
du commerce et de l'industrie.**

(Extrait de l'arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale du 7 janvier 1956, publié dans le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses du 26 janvier 1956.)

A. — MÉDAILLE D'ARGENT.

I. — RÉGION DE CASABLANCA.

1° Afourèr.

M. Ahmed ben Mohamed ben Abderrahmane, chef sondeur à la Société chérifienne de sondages, injections, forages.

2° Benâbid.

Compagnie marocaine de travaux publics et d'exploitations de carrières :

MM. Boujine Abderrahman ben Mohamed ben Ali, trancheur ;
Boutach Slimane ben Hadjaj, paviste ;
Godihi Mohamed ben Ahmed, forgeron ;
Kettach Ali ben Abdallah ben Hammou, forgeron ;
Rhoufiri Driss ben Thami, manoeuvre ;
Salmi ben Mohammed ben Abdelkadèr, paviste.

3° Beni-Mellal.

M. Afriat Joseph, employé à la Compagnie algérienne de crédit et de banque.

4° Casablanca.

a) *Compagnie sucrière marocaine :*

MM. Aaddi Mbarek ben Ali, surveillant ;
Ahmed ben Belayd ben Mohammed, couseur ;
Alexandre Alexis-Alphonse, fondé de pouvoir ;
Chastain Gustave, ex-comptable ;
El Ayche Lyazid ben Boumahdi ben Abdallah, caporal-chef ;
Jarf Larbi ben Allal ben Mohammed, turbineur ;
Lahsèn ben Lahallal ben Ahmed, gardien d'outillage ;
Mbarek ben Abdennèbi ben Abderrazak, laveur de wagon ;
Mohammed ben Ahmed ben Kaddour, garde-empâteur ;
Mohammed ben Mahjoub ben Saïd, gardien ;
Moyal Judan, encaisseur ;
Reghaï ben Mohammed ben Ahmed, manutentionnaire ;
Tebba ben Mohammed ben Haj Mekki, mécanicien ;
Varon Gabriel, fondé de pouvoir ;
Vidon Jean-Henri, comptable ;

b) *Compagnie algérienne de crédit et de banque :*

MM. Barthélémy Norbert, caissier ;
Moralès Jan-José, employé ;
Reverdy Albert-Pierre, agent de caisse ;
Roquelaure Louis, chef de bureau.

c) *Compagnie franco-marocaine d'huilerie et de savonnerie :*

MM. Fakrane Mohammed ben Lahsèn ben Mohammed, manoeuvre ;
Makraz Lahsèn ben El Arbi Haj, ouvrier savonnier ;
Mohammed ben Abdallah ben Ahmed, manoeuvre ;
Mohammed ben El Arbi ben Mohammed, manoeuvre.

d) *Compagnie industrielle de travaux (Entreprise Schneider) :*

MM. Chmouk Ahmed ben Mohammed, manoeuvre ;
Malki el Housseïne ben Mohammed ben Saïd, chaouch ;
Nakhli Mohammed ben Lahoussine, mineur ;
Ouada Lahoussine ben Mohammed, manoeuvre.

e) *Compagnie marocaine :*

M. Ali ben Lahsèn ben Abderrahmane, chauffeur ;
M^{lle} Fedida Simy, téléphoniste.

f) *Compagnie des tramways et autobus de Casablanca :*

MM. Delaune Charles-Émile-Joseph, chef d'équipe ;
Henriau Gérard-Étienne-Marie-Joseph, chef de service

g) *Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie :*

M. Frier Pierre, directeur ;
M^{me} Latrille, née Guinci Lucie, concierge ;
MM. Lévy Élie, comptable ;
Ombry Louis-François, sous-directeur.

h) *Agence de la Banque d'État du Maroc :*

M^{lle} Arsicaud Henriette-Berthe, commis principal.

i) *Agence de la Société générale pour le développement du commerce et de l'industrie :*

MM. Desclaux Alphonse-Auguste-André, agent principal ;
Pleyne Marc-Marie-André, agent principal.

j) *Énergie électrique du Maroc :*

M^{lle} Ascione Anne-Marie, secrétaire ;
MM. Bouhia Mohamed ben Saïd ben Bihi, aide professionnel ;
Boumadiani Moulay Maati ben Kaddour, chaudronnier ;
Brangui Jilali ben Mahjoub ben Mohamed, aide ordinaire ;
Buchard Louis, ex-ingénieur (à titre posthume) ;
Dufour Louis-Valentin, chef de bureau ;
Habachi Hamou ben Blal ben Larbi, aide professionnel ;
Hablouj Mohamed ben Mohamed ben Mbarek, chauffeur de diesel ;
Haddouche Ahmed ben Taïb ben Jilali, maçon ;
Leclère Alexandre-Élie, ingénieur chef de service ;
Pòletingas Camille, agent principal ;
Sierra François, chef maçon ;
Zakir Mohammed ben Tahar, chauffeur.

k) *Établissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre :*

MM. Bakhliha Khlifa ben Mbarek, caporal ;
Dide Mohammed, magasinier ;
Latif Idrissi Mohammed, caporal ;
Ryadi el Maati ben Abid, caporal.

l) *Établissements Meffre et C^{ie} :*

MM. Abderrahmane ben Lahsèn ben Ahmed, menuisier ;
Allal ben Khalifa, chaouch ;
Bassetji Abdallah Mbarek ben Brahim, menuisier ;
Bousselama Mohammed ben Madani, ex-gardien ;
Chekri Belghiti Moulay Abdesselam ben El Hassane ben Zidane, menuisier ;
Doukifil Mohammed ben Boubekèr, chef machiniste ;
Gourary Kabbour ben Haj Mohammed, menuisier ;
Ouanounou Jacques, contrôleur de main-d'œuvre ;
Saïb Goulimi ben Ali, chef machiniste.

m) *Aux Imprimeries réunies :*

MM. Abdallah ben Mohammed ben Mohammed Khelif, garnisseur ;
Afdel Mohammed ben Bouchaïb, metteur en pages ;
Alioua Abderahim, linotypiste ;
Amar Simon, papetier ;
Amoros Joseph, linotypiste ;
Assayag Meyer, conducteur ;
Azmi Abdallah ben Tahar ben Brahim, aide-mécanicien ;
Barujel Julien, typographe ;
Benarosch David, conducteur ;
Benayoun David, conducteur ;
Bendavid Meyer, typographe ;
Bendavid Moïse, conducteur ;
Benisty Judan, employé de bureau ;
Bensimon David, typographe ;

- MM. Benzaquine Judas, papetier chef d'équipe ;
Cohen Haim, relieur ;
Dray Alfred, typographe ;
Dubuisson André-Georges, représentant ;
Edery Messod, relieur ;
Ezerzer Emile, conducteur ;
Fassi Isaac, chef encaisseur ;
Fassi Mohamed ben Ahmed, typographe ;
Fouassier Robert-Alexandre-Louis, linotypiste ;
Grieu Louis, surveillant de travaux ;
Grimaud Maurice-Albert, agent général ;
Halioua Prosper, conducteur ;
- M^{me} Harroch, née Lévy Annette, contremaîtresse ;
- MM. El Keslassi Albert, relieur ;
Lopez Gabriel, typographe ;
Malka Albert, typographe ;
Malka Mimoun, typographe ;
Malka Salomon, typographe ;
Merluzzi Alfred, ex-chef de service typographie ;
Miara Mardoché, conducteur ;
Nejm Eddine Hamou Saïd ben Ali, chaouch ;
Perez Robert, relieur ;
Perraut François-Marcel, chef de service ;
- M^{me} Raybaud, née Delhom Jeanne, secrétaire ;
- MM. Rincon Gilbert-André, linotypiste ;
Roissant Jean-Edouard, linotypiste ;
Sahbeddine Ahmed ben Abdelkadèr, mécanicien ;
Sempéré Barthélemy, chef de service ;
Sempéré Louis, linotypiste ;
Strina Antoine, typographe ;
Suissa Joseph, chauffeur ;
Tordjman David, chef de service ;
Tordjman Elie, typographe ;
Tournier Jean, linotypiste ;
Ward Hammad ben Abdallah ben Ahmed, fondeur ;
Ziane Slimane ben Abdeslam, conducteur.
- n) *Établissements veuve Cote et C^{ie}* :
- MM. Boj Raphaël, droguiste ;
Peres Jean-François, chef de service ;
Tanaoui Abdelkadèr ben Mohammed ben Ali, chauffeur livreur.
- o) *Maison Robert Bonnichon* :
- M. Aboumajd Ismaïl ben Bouchaïb, mouleur.
- p) *L'Omnium nord-africain* :
- M. Bengioar Salvador, chef comptable ;
M^{me} Chantreux, née Oules Thérèse, secrétaire-comptable.
- q) *Société Fichet* :
- M. Aigon Jules-Adolphe, directeur adoint ;
M^{me} Dubost, née Afriat Nelly, secrétaire.
- r) *Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité* :
- MM. Bargas Francisco-Félix, monteur électricien ;
Cachia Gaston, dessinateur ;
Carillo Gabriel-Fabien, chef de service ;
Carreau Joseph-Marcel, employé ;
Farny Ernest, contremaître ;
Martinez Joseph, chef d'équipe ;
Mattei François, contremaître ;
Piquet Jean-Pierre, chef de service ;
Portet Marcel, contremaître ;
Rubira Emile-André, chef de service ;
Simoes Leonardo, contremaître principal ;
Tanguy Roger-Olivier, chef d'équipe.
- s) *Société internationale de régie cointéressée des tabacs au Maroc* :
- MM. Bezat Charles, chef de bureau ;
Cornu Georges, sous-chef de section ;
Darmon-Yahia Guillaume, contrôleur ;
Lalande Marcel-Edmond, inspecteur ;
Lamaysounoube Michel-Ange, ex-chef de section ;
Medouar Abdelkadèr ben Ahmed, chef chaouch ;
Nave José, chef de fabrication ;

- MM. Paris Pierre-Joachim, chef de section ;
Rubio Jean-Francisco, maître ouvrier ;
Serra Bernadin, inspecteur ;
Totier Emmanuel-Jean-Edouard, entreposeur ;
M^{me} Vallée, née Héguy Marie, chef de groupe ;
M. Poupignon Albert, ex-chef d'atelier.

t) *Société Auto-Hall* :

- M. Dargelas Antoine, employé.

u) *Société France-Auto* :

- MM. Tapia Ernest, employé ;
Tolila Albert, ex-aide-comptable.

v) *Société Shell* :

- M^{me} Mouiller, née Blanc Marguerite-Louise, secrétaire ;
M. Moulide Ali ben Lahsèn ben Bihi, manutentionnaire.

w) « *Stelline* » (*Compagnie marocaine des carburants*) :

- MM. Ahmed ben Bouih ben Ahmed, caporal ;
Ahmed ben Hammou ben Mbarek, manœuvre ;
Brahim Jilali ben Hammani, aide-monteur ;
Nehaïri Abdesselam ben Mbarek, caporal ;
Zapata François, chef d'atelier.

x) *Employeurs divers* :

- MM. Clara Antoine-Jacques-Éloi, directeur à la Société parisienne pour l'industrie électrique ;
Corrias Roland, chauffeur mécanicien à la Compagnie commerciale des ciments ;
- M^{me} Fe Chi Moi N'Guyen, née Trinh Thi Giau, gouvernante chez M. Faivre Henri ;
- M. Feron Maurice-Jules-Pierre, directeur d'agence à la Compagnie d'entreprise électrique, mécanique et de travaux publics ;
- M^{me} Galand, née Scanapiego Angèle-Rose, caissier aide-comptable aux Établissements J. Brunot ;
Gaultier, née Boillon Marcelle-Léontine, mécanographe à la succursale de la Compagnie internationale de machines agricoles ;
- MM. Hazan Moïse, rédacteur au cabinet d'assurances Émile Andrieu ;
Housni Ahmed ben Mohammed, remplisseur d'oxygène à la société « L'Air liquide » ;
Huot Jean, sous-directeur à l'agence du Crédit lyonnais ;
Joubert Lucien-Antoine-Marius, directeur commercial à la Compagnie marocaine des métaux et d'entreprise (Comaméto) ;
Kirchacker Marcel, mécanicien à la Société à responsabilité limitée Louis Rey ;
Le Bourhis Pierre, sous-directeur à la compagnie d'assurances « La Paix » ;
Louaked Saïd, gérant de station de vente à l'Omnium marocain des pétroles ;
Martinez Louis, dessinateur projeteur à la Société de dragages et entreprises marocaines E. Ligonnet et C^{ie} ;
Mouhibb el Idrissi Mohammed ben Hajaj, maçon à l'Entreprise Ranal Antoine ;
Pallanca Charles-Jean, monteur sanitaire à la Compagnie chérifienne d'entreprises Laurent Bouillet ;
Pisano Louis-René, chef opérateur à la Société anonyme des cinématographes Seiberras ;
Sallaki Mohamed ben Lahcèn, contremaître à la Société Goudrons et dérivés de l'Afrique du Nord (S.O.G.O.D.A.N.) ;
Billard Victor, contremaître à la Société Valinoz.

5° Fedala.

- MM. Adimy Brahim ben Ali ben Abbou, enfûteur à la « Stelline » (Compagnie marocaine des carburants) ;
Bsibiss Ali ben Sliman ben Brahim, manutentionnaire, Société Shell ;
Dizet Alain-Marie, contremaître outilleur, Établissements Gourvenec ;
Ouzzar Iazza ben Mohammed ben Ahmed, gardien à la « Stelline » (Compagnie marocaine des carburants).

Compagnie du port de Fedala :

- MM. Ali ben Mbarek ben Mahfoud, gardien ;
Attari Layachi ben Bouchaïb, grutier ;

MM. Birouk el Hassane ben Mbarek ben Mahfoud, peinteur ;
 Cerdan François, mécanicien tourneur ;
 Drugeon Gustave-Hector, chef d'atelier ;
 Fort Albert-Germain-Louis, directeur ;
 Hajjam Abdekbir ben Mohammed ben Bouziane ;
 Jallal Driss ben Bouazza ben Kacem, caporal ;
 Kabouss Ahmed ben Bouchaïb ben Mohammed, treuilliste ;
 Khiyate el Hossine ben Brahim ben Saïd, manœuvre spécialisé ;
 Lafaye André-Auguste, ajusteur ;
 Morin Arsène-Léon-Marie, ingénieur des travaux maritimes ;
 Ouarraki Rahhali ben Mohammed, grutier ;
 Rhazouani Ahmed ben Rhazouani, crieur ;
 Rouane Ahmed ben Ali ben Allal, manœuvre ;
 Sabbani Boujemaa ben Mbarek, magasinier ;
 Saïdi Bouchaïb ben El Arbi, gardien ;
 Voignier Robert, comptable ;
 Zouary Brahim ben Ali ben Hassane, caporal.

6° Khouribga.

Office chérifien des phosphates :

MM. Banane Ahmed ben Bendaoud, conducteur de tracteur ;
 Bennar Salah ben Abbas ben Mohammed, conducteur de machine ;
 Bounghab Bouazza ben El Hassan, chauffeur de four ;
 Bounhar Mohammed ben Brahim ben Mohammed, manœuvre ;
 Dahmid Mohammed ben Ahmed, maçon ;
 El Aklach ben El Arbi ben Hammou, caporal ;
 El Arbi ben Si Mohammed ben Mekki, boutefeu ;
 Et Taoufiq Habid ben Abbas ben Ali, aide-distributeur ;
 Hachem Ahmed ben Salah ben Himeur, maçon ;
 Harrag el Hassane ben Taïch, maçon ;
 El Ouidadi Ahmed ben Hadjed, conducteur de tracteur ;
 Jnah Mohammed ben El Maati, caporal ;
 Kamoun Hamida ben Abderrahmane, manœuvre ;
 Kenzi Abdesselam ben Mohammed ben Cherki, conducteur ;
 Latrache el Arbi ben Brahim ben Mohammed, boutefeu ;
 El Maati ben Dahmane ben Belkacem, tâcheron ;
 Maqoul Bouzid ben Allal, boiseur ;
 Marhouzi Mhammed ben Mohammed, manœuvre ;
 Maziri Maati ben Hammou, manœuvre ;
 Mohammed ben Mohammed ben Bouziane, poseur ;
 Mohammed ben Mohammed ben Mekki, infirmier ;
 Mokhtar ben Kaddour ben Mokhtar, monteur ;
 Mosdif Mhannd ben Ahmed, poseur de voies ;
 Motala Mohammed ben Driss ben Mohammed, matraqueur ;
 Nori Mostafa ben Hammou, conducteur de machine ;
 Nya Mohammed ben Ahmed ben Ghezouani, gardien ;
 Osofor Abbas ben Salah, manœuvre ;
 Tuiyeb Abderrahmane ben Mohammed, porte-mire.

Société des Moulins du Maghreb :

M. Juárez Pedro, ex-sous-chef meunier.

7° Oued-Zem.

MM. Gomès Fernand-Joseph, entreposeur à la Société internationale de régie cointéressée des tabacs au Maroc ;
 Maurandi Séraphin, agent à la Société internationale de régie cointéressée des tabacs au Maroc.

II. — RÉGION DE FÈS.

MM. Bagouffa Hassane, ouvrier d'entretien des immeubles de l'« Urbaine » ;
 Chokkara Mohammed ben Omar ben Ali, manœuvre mécanicien à la Société anonyme du Courrier du Maroc ;
 Illouz Makhoulouf, guichetier à la Compagnie auxiliaire de transports au Maroc.

Compagnie fasi d'électricité :

MM. Bernard Marcel-Joseph, comptable ;
 Gautron Albert, comptable ;
 Lalami Mohammed ben Abdallah, ouvrier ;
 Rispal André-Antoine, ingénieur adjoint ;
 Thuillet Agenor-Joseph, chef de réseau.

III. — RÉGION DE MARRAKECH.

Hôtel de la Mamounia :

MM. Allal ben Haj Agourram ben X..., chasseur ;
 Bellon Camille, concierge ;
 Khalifa ben Mohammed ben Khalifa, employé ;
 Moulay Ahmed ben Rhali ben Dris, cafetier.

Employeurs divers :

MM. Demaison Henri-Auguste, directeur de la succursale de la Société anonyme « Au Grand Bon Marché » ;
 Dervaux Louis, rédacteur à la Société d'électricité ;
 Gozlan Salomon, fondé de pouvoir à la Société oléicole ;
 Hmaïmou Lahsèn ben Mohammed, aide-magasinier à l'Énergie électrique ;
 El Khamisi Abdallah ben Mohammed, menuisier aux Établissements Meffre ;
 Miloud ben Hammou ben Jilali, chef de chantier à l'Entreprise Julian ;
 Moulay Slimane ben Seddik ben Mohamed, menuisier-contre-maître à l'Entreprise générale de charpente et menuiserie ;
 Saouab el Houssine ben Mohammed ben Ali, chaouch chez M. Caillières ;
 Mohammed ben El Arbi ben El Jilali, contremaître, maison Arbacette.

1° Louis-Gentil. — *Office chérifien des phosphates.*

MM. Abdelfatah ben Ahmed, caporal manutentionnaire ;
 Adraoui ben Mbarek, caporal ;
 Ahmed Hammou ben Abdallah, manœuvre ;
 Ahmed ben Mohammed ben Hammou, manœuvre spécialisé ;
 Ali ben Mohammed, ouvrier spécialisé ;
 Anaji Mohammed ben Abid ben Mouloud, manœuvre spécialisé ;
 Boumehti ben Kabbour, réparateur de pneumatiques ;
 Chinoit Ahmed ben Addi, caporal ;
 Elamin Mohammed ben Hamida ben Attab ;
 Fanid Hammou ben Mohammed ben Hammou, manœuvre ordinaire ;
 Gourich Abdesselam Abdallah ben Mohammed, manœuvre ordinaire ;
 El Habib ben Allal, manutentionnaire ;
 El Hassane ben Mbarek, manœuvre ;
 El Houssine ben Ali ben Hammadi, manœuvre spécialisé ;
 Larj Mohammed ben El Hassane, gardien ;
 Maïssra Ahmed Ali ben Hassane, caporal ;
 Mhammed ben El Arbi, maçon ;
 Mohamed ben Ahmed, déboiseur ;
 Mohammed Addi ben Ali, caporal ;
 Mohammed ben Ayachi, manœuvre ;
 Mohammed ben Brahim, manœuvre spécialisé ;
 Mohammed ben El Houssine ben Mhannd, manœuvre ;
 Mohammed ben Hammou, boiseur ;
 Salim Mohammed ben Abdallah, épisseur ;
 Tabari Mohammed ben Ahmed ben Messaoud, maçon ;
 Talha Mhammed ben Mbark ben Abbas, manœuvre spécialisé ;
 Vezolle Alexis-Joseph, chef de bureau.

2° Charbonnages nord-africains de Jerada.

MM. Ali ben Mohammed ben Aïssa, caporal au service de jour ;
 Bakhlaoui el Bachir ben Abdelkader, assés ;
 El Kihal Ali ben Mohammed, chauffeur ;
 Mohammed ben Madani ben Aïssa, caporal ;
 Pentegno François, chef d'équipe d'atelier ;
 Sehli Salem ben Ahmed ben Ramdane, chef d'équipe.

3° Mogador.

M. Louk Isaac, manutentionnaire de la Société Shell.

4° Safi. — *Auxiliaire marocaine du port de Safi.*

MM. Abou el Faïza Mohammed ben Mohammed ben Gharbi, mokaddem ;
 Benaata Mhammed ben Salah ben Lahsèn, mokaddem ;
 El Alkaoui Ahmed ben Allal ben Tahar, gardien ;
 Gartite Mamoun ben Mohammed ben Ahmed, portefaix ;
 El Kifli Abdallah ben Mohammed ben Abbès, gardien ;

MM. Laaraj Driss ben Abdenbi ben Abdallah, gardien ;
Mghinia Mohammed ben Ahmed ben Mhammed, portefaix ;
Mohammed ben El Habid ben Allal, portefaix ;
Mohammed ben Layachi ben Allal, portefaix ;
Yerrouze Mbarek ben Hlal ben Mahjoub, portefaix.

a) *Société chérifienne des phosphates :*

MM. As-Sahal Aïssa ben Aomar ben Mbarek, manœuvre ;
Rehioui Ahmed ben Jilali ben Dahmane, auxiliaire de magasin.

b) *Banque d'État à Safi :*

M. Zouaki Mamoun.

5° Ouarzazate. — *Mines de l'Imini.*

MM. Farès ben Abbas ben Malek, caporal ;
Mhaïnd ben Abderrahmane ben Kaho, caporal ;
Mohammed ben Ahmed ben Ahmed ben Hsein Hanni, caporal ;
Saïd ben Mbarek ben Addi dit « Iziki », caporal ;
Sellouane Abdesselam ben Mohammed, aide-mécanicien.

6° Tiouine.

M. Ahmed ben Mohammed ben Fakir, cuisinier à l'Omnium nord-africain.

IV. — RÉGION DE MEKNÈS.

Compagnie auxiliaire de transports au Maroc :

MM. Abdelmouine Bouazza, livreur ;
Chetrit Otiel, agent d'exploitation ;
Toledano Abraham, employé de bureau ;

Société marocaine de cylindrage et de revêtement des routes :

MM. Aberbach Mohammed ben Benacem, conducteur de rouleaux ;
Amar ben Boucheta ben Mansour, cylindreur.

Hôtel transatlantique :

M^{me} Aïcha bent Mohammed ben Ali, lingère ;
MM. Ayachi ben Ahmed ben El Ayachi, menuisier ;
El Houssine ben Nassèr ben Aïssa, portier-gardien ;
Moulaye Idriss ben Amar ben Mohammed, chaouch.

Compagnie algérienne de crédit et de banque :

M. Dehame Henri-Jules, chef de bureau à la sous-agence.

Maison Joseph S. Berdugo :

MM. Dris ben Ahmed ben Damou, manœuvre ;
Mohammed ben Hammou ben El Ayani, manœuvre ;
Omar ben Shraoui ben Brahim, manœuvre.

Crédit lyonnais :

M. Mayeux Jean, manipulateur.

Agence du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie :

M. Ramel Bernard-Jean-Joseph, chef de bureau.

1° Moulay-Idriss.

Inspection des antiquités (Volubilis) :

MM. Ahmed ben Hammou ben Ali, ouvrier terrassier ;
Hamidou ben Abdesselam ben Bouchta, ouvrier terrassier ;
Jilali ben Ahmed ben Mohammed, ouvrier terrassier ;
Mohammed ben Mohammed Chibirou, ouvrier terrassier.

V. — RÉGION D'OUDJA.

MM. Bardin Gabriel, comptable, Société chérifienne d'énergie ;
Bouaille Félix, ex-ingénieur, Société chérifienne d'énergie ;
Sutarik Balthazar, contremaître, Société chérifienne d'énergie ;
Gumila Gabriel, employé à l'agence du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

VI. — RÉGION DE RABAT.

1° Petitjean.

Société chérifienne des pétroles :

MM. Bozon Robert-Jules, maître sondeur ;
Chaïb Mohammed ben Sellem ben Mustapha, manœuvre ;
Dris ben Mohammed ben Driss, ouvrier ;
Dris ben Mohammed ben Hammou, aide-sondeur ;

MM. Mohammed ben Dihaji ben Mohammed, manœuvre ;
Moncada Henri, sous-chef mécanicien ;
Omar ben Ahmed ben Mahjoub, chaouch ;
Slimani Mohammed ben Khlifa ben Mohammed, ouvrier.

2° Ville de Rabat.

Maison Bonnet :

MM. Abdelmalel ben Ahmed ben Madani, chef de rang ;
Ahmed ben Mohammed ben Ahmed, cuisinier ;
Brahim ben Ali, gardien de nuit.

École de filles de la Tour-Hassan :

M^{me} Bordes Gabrielle-Hélène, concierge.

Grand Bon Marché :

M. Demeaulte Eugène, directeur de la succursale.

Les Moulins Baruk :

M. El Yazid ben Abderrahmane, employé.

Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité :

M. Lopez André, comptable ;
M^{me} Maman, née Nedjar, dactylographe.

Société internationale de régie cointéressée des tabacs au Maroc :

M. Mages Marcel, ex-entreposeur.

Comptoir français de l'azote :

M. Maris Georges, ingénieur retraité.

Compagnie algérienne de crédit et de banque :

M. Fabre Auguste, agent.

3° Port-Lyautey.

Compagnie marocaine :

M. Allain Jules-Joseph-Alexandre, représentant.

Omnium marocain des pétroles :

M. Amari Abdelmoumi ben Mohammed ben Mahjoub, manutentionnaire.

Société Shell du Maroc :

M. Brahim ben Mohammed ben Tahar, ex-graisseur.

Société chérifienne d'énergie :

M. Lovat Gaston, inspecteur d'exploitation.

4° Salé.

Maison Cape Roger :

M. Mohammed ben Tebba ben Bedaoui, chauffeur.

Etablissements Héguy :

M. Haj Kassem ben Ahmed ben Cherkaoui, chef d'équipe.

Moulins Baruk :

M. Lalou Mohammed ben Mohammed ben Tahar, menuisier.

5° Souk-el-Arba-du-Rharb.

M. Yamine ben Mohammed ben Yamani ben Larbi, mécanicien dans la Maison Bonnet Louis.

B. — MÉDAILLE DE VERMEIL.

La médaille d'honneur du travail de vermeil est décernée aux personnes dont les noms suivent :

I. — RÉGION DE CASABLANCA.

a) Fedala.

Compagnie du port de Fedala :

MM. Ali ben Mbarek ben Mahfoud, gardien ;
Attari Layachi ben Bouchaïb, grutier ;
Birouk el Hassane ben Mbarek ben Mahfoud, pointeur ;
Drugeon Gustave-Hector, chef d'atelier ;
Fort Albert-Germain-Louis, directeur ;
Hajjam Abdelkbir ben Mohammed ben Bouziane, manœuvre spécialisé ;
Hammam Mohammed ben Ahmed ben Ahmed, chauffeur ;
Jallal Driss ben Bouazza ben Kacem, caporal ;
Kabouss Ahmed ben Bouchaïb ben Mohammed, treuilliste ;

MM. Morin Arsène-Léon-Mary, ingénieur de travaux maritimes ;
Ouarraqui Rahhali ben Mohammed, grutier ;
Sabbani Boujema ben Mbarek, magasinier ;
Saïdi Bouchaïb el Arbi, gardien ;
Zouary Brahim ben Ali ben El Hassane, caporal.

b) Mazagan.

M. Smaïn ben Mohammed ben Chirk, chaouch à l'agence du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

c) Oued-Zem.

M. Maurandi Séraphin, agent à la Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc.

d) Khouribga.

M. Juarès Pédro, ex-sous-chef meunier aux Moulins du Maghreb.

e) Ville de Casablanca.

Compagnie algérienne de crédit et de banque :

MM. Barthélémy Norbert, caissier ;
Briquet Xavier-Louis-Pierre, chef de section.

Compagnie industrielle de travaux (Entreprise Schneider) :

MM. Blanot André, comptable ;
Nectoux Adrien, chef comptable.

Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie :

MM. Belloni Pascal, chef de service ;
Dahan Joseph, employé ;
M^{me} Mongelli, née Rossi Pauline, sous-chef de service.

Agence de la Banque d'État du Maroc :

M^{me} Arsicaud Henriette-Berthe, commis principal.

Agence de la Société générale pour le développement du commerce et de l'industrie :

MM. Baduino Alexandre-Marius, sous-directeur ;
Lebret Pierre-Henri, fondé de pouvoir ;
Thomas Henri, directeur d'agence.

Energie électrique du Maroc :

M. Haddouche Ahmed ben Taïb ben Jilali, maçon.

Établissements Meffre et C^{ie} :

MM. Basseti Abdallah Mbarek ben Brahim, menuisier ;
Saïb Goulimi ben Ali, machiniste.

Aux Imprimeries réunies :

MM. Assayag Meyer, conducteur ;
Azmi Abdallah ben Tahar ben Brahim, aide-mécanicien ;
Barujel Julien, typographe ;
Benayoun David, conducteur ;
Bendavid Moïse, conducteur ;
Bensimon David, typographe ;
Benzaquine, papetier chef d'équipe ;
El Fassi Ysaac, chef encaisseur ;
Fassi Mohamed ben Ahmed, typographe ;
Grieu Louis, surveillant de travaux ;
Perez Robert, relieur ;
Roirant Jean-Edouard, linotypiste ;
Sahheddine Ahmed ben Abdelkadèr, mécanicien ;
Sempéré Barthélemy, chef de service ;
Sempéré Louis, linotypiste ;
Tordjman David, chef de service ;
Tordjman Élie, typographe.

Établissements veuve Cote et C^{ie} :

M. Boj Raphaël, droguiste.

Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité :

MM. Carillo Gabriel, chef de service ;
Matteï François, contremaître.

Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc :

MM. Bezat Charles, chef de bureau principal ;
Lalande Marcel-Edmond, inspecteur ;
Lamayounoube Michel-Ange, ex-chef de section ;

MM. Medouar Abdelkadèr ben Ahmed, chef chaouch ;
Pougnon Albert, ex-chef d'atelier ;
Serra Bernardin, inspecteur ;
Totier Emmanuel-Jean-Edouard, entrepreneur ;
M^{me} Vallée, née Héguy Marie, chef de groupe.

Société Auto-Hall :

M. Dargelas Antoine, employé.

Employeurs divers :

MM. Abitbol Élias, caissier-vendeur aux Établissements Lasry ;
Abouchikhi Slimane ben Ahmed, ouvrier à l'exploitation de la Manutention marocaine ;
Abric René-Joseph, directeur général pour l'Afrique du Nord et l'Afrique-Occidentale française de la Société d'expertise, cabinet Roux ;
Arsim Omar ben Abdelkadèr ben Mohammed, chaouch à la Société marocaine de cylindrage et de revêtement des routes ;
Boujema ben Abdallah ben Salah, ex-chauffeur chez M. Beurrier ;
Feron Maurice-Jules-Pierre, directeur d'agence de la Compagnie d'entreprises électriques, mécaniques et de travaux publics ;
Le Bourhis Pierre, sous-directeur à la Compagnie d'assurances « La Paix » ;
Mouaze Henri, directeur aux Établissements Salesne ;
Perez Élias-Mathieu, chef de section à la Banque commerciale du Maroc.

II. — RÉGION DE FÈS.

M. Ansabi Hachemi ben Hammou, portefaix à la Compagnie auxiliaire de transports au Maroc ;
Bouhsira Chemaya, employé à la Compagnie auxiliaire de transports au Maroc ;
Attias Mardochée, chef adjoint aux Établissements Henry Hamelle ;
Bernard Marcel-Joseph, comptable à la Compagnie fasi d'électricité ;
Lugassy Moïse, magasinier de l'agence de la Société Bourguignonne de commerce au Maroc.

III. — RÉGION DE MARRAKECH.

1° Marrakech.

Moulins Baruk :

MM. Brahim ben El Houssine ben Belayd, emballer ;
Lahsèn ben Mohammed ben Mbarek, gardien.

Compagnie algérienne de crédit et de banque :

M. Grosse Alfred-Gustave, chef de bureau.

Imprimerie Hébreard et Bonneau :

M. Sibony Salomon, minerviste.

2° Safi.

MM. Laaraj Driss ben Abdenbi ben Abdallah, gardien à l'Auxiliaire maritime du port de Safi ;
Abécassis Moïse, comptable au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

IV. — RÉGION DE MEKNÈS.

1° Meknès.

Société marocaine de cylindrage et de revêtement des routes :

MM. Aberbach Mohammed ben Benaceur, conducteur de rouleaux ;
Ommar ben Bouchta ben Mansour, cylindreux.

Maison S. Berdugo :

MM. Ahmed ben Thami ben El Hachmi, magasinier ;
Omar ben Sahraoui ben Brahim, manoeuvre.

Hôtel Transatlantique :

M^{me} Aïcha bent Mohammed ben Ali, lingère.

Établissements Henry Hamelle :

M. Philippine Alfred-Louis, chef d'agence.

2° Moulay-Idriss.

Inspection des antiquités :

- MM. Ahmed ben Hammou ben Ali, ouvrier terrassier ;
Hamidou ben Abdesselam ben Bouchta, ouvrier terrassier ;
Jilali ben Ahmed ben Mohammed, ouvrier terrassier ;
Mohammed ben Mohammed Chibirou, ouvrier terrassier.

V. — RÉGION DE RABAT.

1° Petitjean.

- M. Girardet Théodore, chef de service des eaux à la Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité.

2° Rabat.

- M. Brahim ben Ali, gardien de nuit à la maison Bonnet ;
M^{lle} Bordes Gabriel-Hélène, concierge à l'école de filles de la Tour-Hassan ;
MM. Demeaulte Eugène, directeur de la succursale du Grand Bon Marché ;
Cohen Ayouch, chef d'équipe aux Moulins Baruk ;
Gonzalès Manuel, chef de laboratoire à la Société de distribution d'eau, de gaz et d'électricité ;
Mages Marcel, ex-entrepôseur à la Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc ;
Maris Georges, ingénieur au Comptoir français de l'azote ;
Benoualid Albert, chef du service des aciers à la Société Longoméfal-Afrique.

3° Port-Lyautey.

- M. Kalfon Léon, agent à la Société marocaine de céréales.
Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc :
MM. Laangri Mohammed ben Mohammed ben Abdesselam, conducteur ;
Mohamed Djeziri, paqueteur ;
Mohammed ben Abdesselam Harrar ben Haj Mohammed, paqueteur.

Le rappel de la médaille d'honneur du travail en vermeil est décerné aux personnes dont les noms suivent :

I. — RÉGION DE CASABLANCA.

1° Casablanca.

- MM. Abouchikhi Slimane ben Ahmed, ouvrier à l'exploitation de la Manutention marocaine ;
Botbol Joseph, ex-surveillant à la Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc ;
Cacha Jean-Louis, sous-chef de service à la succursale de la Société nouvelle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque ;
Leautier Joseph, ajusteur à la Société marocaine de cylindrage et de revêtement des routes ;
Ricard César-Ignace-Ludovic, sous-directeur à l'agence du Crédit lyonnais.

2° Fedala.

- MM. Ali ben Mbarek ben Mahfoud, gardien à la Compagnie du port ;
Hammam Mohammed ben Ahmed ben Ahmed, chauffeur à la Compagnie du port ;
Jallal Driss ben Bouazza ben Kacem, caporal à la Compagnie du port ;
Kabous Ahmed ben Bouchaïb ben Mohammed, treuilliste à la Compagnie du port ;
Ouarraki Rahhali ben Mohammed, grutier à la Compagnie du port.

II. — RÉGION DE MARRAKECH.

- M. Sibony Salomon, minerviste à l'Imprimerie Hébreard et Ponneau.

III. — RÉGION DE RABAT.

1° Rabat.

- M. Mages Marcel, entrepôseur à la Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc.

2° Port-Lyautey.

- MM. Abdesselam ben Tahar ben Abdesselam « El Aroussi », paqueteur à la Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc ;
Dersi Lahsèn ben Nassèr ben X..., gardien et chaouch à la Société bourguignonne de commerce au Maroc.

La médaille d'honneur du travail « Soixantenaire » est accordée à la personne dont le nom suit :

- M. Bothol Joseph, ex-surveillant à la Société internationale de régie coïntéressée des tabacs au Maroc, Casablanca.

La médaille d'honneur du travail est décernée aux personnes ci-après désignées, victimes d'un accident du travail :

Médaille d'argent.

- M. Mohammed ben Lahsèn Guernan, ex-mineur aux Mines de l'Imini, par Marrakech.

Médaille de vermeil.

- M. Mohammed ben Lahsèn Guernan, ex-mineur aux Mines de l'Imini, par Marrakech.

La médaille d'honneur du travail est décernée à la personne dont le nom suit, victime d'un accident mortel du travail :

- M. Guillet Robert, ex-directeur de la Société anonyme Kléber-Colombès, à Casablanca.

Avis aux importateurs d'horlogerie.

Les importateurs d'horlogerie sont informés qu'un crédit de 850.000 francs suisses pour l'importation de montres a été ouvert au Maroc au titre de l'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955 (période du 1^{er}-7-1955 au 30-6-1956).

Les demandes d'attribution sur ce crédit devront être formulées avant le 31 mars 1956, par lettre adressée au ministère du commerce, de l'artisanat, du tourisme et de la marine marchande, service du commerce extérieur (bureau des importations et des approvisionnements généraux), à Rabat.

Elles devront être accompagnées d'un engagement d'importer les articles désignés dans un délai de six mois à dater de la délivrance de la licence.

Une part de 15 % du crédit étant réservée aux nouveaux importateurs d'horlogerie, ceux qui n'ont pas encore produit leurs références d'importation devront fournir :

- un certificat d'inscription au registre du commerce ;
- un certificat d'inscription au rôle de la patente ;
- éventuellement, un état détaillé des importations de montres de toutes origines qu'ils auraient réalisées au cours des trois dernières années (à l'exclusion de tous autres articles d'horlogerie).

S'ils ne peuvent présenter aucune référence d'importation, ils devront de plus préciser qu'ils disposent d'une organisation permanente de vente spécialisée ainsi que d'un service d'entretien et de garantie après vente.

Ces déclarations feront l'objet d'un contrôle.

Les intéressés seront ensuite avisés individuellement de la part qui aura pu leur être réservée sur le crédit susvisé, et devront déposer personnellement leurs demandes d'autorisation d'importation dans les formes habituelles et dans le délai qui leur sera fixé.

**Prorogation de l'accord économique franco-islandais
du 6 décembre 1951.**

L'accord économique franco-islandais du 6 décembre 1951 est prorogé pour une nouvelle période de six mois.

Un crédit de 4,5 millions de francs a été attribué au Maroc pour l'importation de produits divers.

Ministère responsable : commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.

La répartition de ce crédit commencera quinze jours après la publication au *Bulletin officiel* du présent avis.

**Programme d'importation au Maroc pour l'année 1956
de produits en provenance de Syrie.**

Poste « Divers » : 50 millions de francs.

Poste « Coton brut » : 200 millions de francs.

Ministère responsable : commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.

Comme par le passé, une attestation d'origine syrienne établie par les chambres de commerce locales devra être présentée lors du dédouanement des produits importés de Syrie.

Les importations de produits d'origine syrienne, mais en provenance du Liban, seront autorisées et payées au gré du vendeur sur compte syrien ou sur compte libanais. En ce qui les concerne, une attestation d'origine syrienne établie soit par les chambres de commerce locales de Syrie, soit par le conseiller commercial de France à Beyrouth, devra être présentée lors du dédouanement.

La répartition du crédit du poste « Divers » commencera quinze jours après la publication au *Bulletin officiel* du présent avis.

Accord commercial franco-finlandais du 24 juin 1954.

L'accord commercial franco-finlandais du 24 juin 1954 a été prorogé pour une période de trois mois.

Importations au Maroc de produits finlandais.

Pour cette période, les contingents suivants ont été alloués au Maroc :

PRODUITS	CONTINGENTS DU MAROC		MINISTÈRES RESPONSABLES
	En quantités	En millions de francs	
Fromages	125 t.	40	Ministère du commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
Poteaux de mines	»	P.M.	Ministère de l'agriculture et des forêts.
Poteaux de lignes	375 t.	6	id.
Bois sciés	875 standards	70	id.
Maisons et baraques en bois, y compris bâtiments scolaires	»	P.M.	id.
Panneaux isolants	228 t.	11,3	id.
Contreplaqués	»	1	id.
Bobines en bois	1 t. 5	0,25	id.
Pâtes à papier chimiques et mécaniques ..	750 t.	25	Ministère du commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
Papier kraft	300 t.	19,4	id.
Autres papiers et cartons, non compris papier journal	575 t.	39	id.
Papier journal	250 t.	16	id.
Produits divers en papier et carton, notamment papier diagramme et bobines pour filature	»	2	id.
Divers	»	12,5	id.

La répartition du crédit du poste « Divers » commencera quinze jours après la publication au *Bulletin officiel* du présent avis.